PORTRAIT-DIAGNOSTIC SECTORIEL

DE L'INDUSTRIE DE LA POMME DE TERRE AU QUÉBEC 2018-2022

Votre gouvernement

Québec

AVANT-PROPOS

Ce portrait-diagnostic sectoriel consiste en une analyse de divers aspects de l'industrie québécoise de la pomme de terre, dont l'évolution de la demande, les échanges commerciaux, la production, la transformation, la compétitivité, la recherche et l'innovation ainsi que des enjeux liés au développement durable du secteur. Il couvre la période 2018-2022 et s'inscrit dans le cadre de l'examen périodique des interventions des Producteurs de pommes de terre du Québec dans la mise en marché de la pomme de terre au Québec.

Cet examen a été mené par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (Régie) conformément à l'article 62 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (RLRQ, chapitre M-35.1) :

> « À la demande de la Régie et au plus tard tous les cinq ans, chaque office établit devant la Régie ou devant les personnes qu'elle désigne pour lui faire rapport, que le plan et les règlements qu'il édicte servent les intérêts de l'ensemble des producteurs et favorisent une mise en marché efficace et ordonnée du produit visé. »

Afin d'appuyer l'évaluation des résultats du Plan conjoint des producteurs de pommes de terre du Québec, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a été mandaté pour la réalisation d'un portrait-diagnostic du secteur de la pomme de terre au Québec. À la demande de la Régie, ce document présente un portrait évolutif et comparatif de cette industrie tout en tenant compte de son contexte dynamique et concurrentiel. L'analyse a été effectuée, lorsque des données étaient disponibles, en fonction des différentes catégories de pommes de terre prévues par le Plan conjoint :

- Table : pommes de terre lavées, essorées et triées qui sont vendues à l'état frais, emballées ou en vrac;
- Semences : tubercules utilisés à des fins de reproduction et de mise en culture de pommes de terre.
- Croustille : pommes de terre produites à des fins de transformation en grignotines (ou en collations) sous forme de chips;
- Prépelage : pommes de terre dirigées vers des usines de transformation pour être notamment pelées ou tranchées (frites, pommes de terre rondes, cubes, lamelles, etc.) et vendues fraîches, précuites, surgelées ou en conserve;

FAITS SAILLANTS

- La pomme de terre est le légume le plus populaire au Canada et aux États-Unis, car elle compte pour environ le tiers de tous les légumes consommés. Depuis 2018, sa consommation par habitant augmente au Canada, notamment dans le produit frais, alors que le produit surgelé demeure le favori de nos voisins du Sud.

- Le Canada est le cinquième plus grand exportateur mondial de pommes de terre et les expéditions se font principalement sous forme de produit surgelé. Le Québec se distingue par la forte croissance de ses exportations de pommes de terre de table, qui le place au 2e rang parmi les provinces canadiennes exportatrices de ce produit. La galle verruqueuse détectée à l'Île-du-Prince-Édouard et la fermeture des frontières aux pommes de terre présentant cette affection n'ont pas eu d'impact significatif sur les échanges commerciaux du Canada, sauf pour les exportations de semences, qui ont connu une plus faible croissance et même une décroissance dans les provinces maritimes.

- Contrairement aux États-Unis, les superficies et les volumes de pommes de terre au Canada sont en hausse, notamment en Alberta et au Manitoba, où des investissements majeurs ont été réalisés pour l'agrandissement ou la construction d'usines de transformation.

- Le Québec est la cinquième province productrice de pommes de terre en importance au Canada. Il a affiché, pour ce légume, l'une des plus fortes croissances des volumes, des rendements et des recettes monétaires au pays au cours des cinq années étudiées. Il se distingue en concentrant la plus grande part de sa production sur le marché frais, alors que les autres provinces misent davantage sur le marché de la transformation.

- En 2022, au Québec, 223 entreprises spécialisées ont produit plus de 614 000 tonnes de pommes de terre sur une superficie de 18 400 hectares (ha), générant des ventes à la ferme de 258 M$. Le marché de la table domine toujours avec 55 % des ventes, mais la progression a été plus marquée dans les marchés du prépelage (51 M$; +84 %) et de la croustille (44 M$; +78 %).

- La production de pommes de terre se trouve partout au Québec, notamment dans les sols sableux et légers. La Capitale-Nationale (24 % des superficies) et Lanaudière (22 %) viennent en tête des principales régions productrices, suivies du Saguenay–Lac-Saint-Jean (15 %). Pour répondre à la demande des consommateurs, les superficies de variétés à chair jaune se sont particulièrement accrues au Québec. Les superficies de pommes de terre biologiques ont, pour leur part, plus que doublé, mais représentent encore une faible proportion des superficies totales (0,9 %).

- La rentabilité des exploitations québécoises s'est améliorée davantage au Québec que dans les autres provinces grâce à la réduction des dépenses de cultures et aux économies d'échelle. Les entreprises de production de pommes de terre ont obtenu une marge d'exploitation positive durant toute la période étudiée, exception faite des producteurs de croustilles, qui ont connu un ratio moyen négatif deux années sur cinq. La marge bénéficiaire a crû avec la taille des entreprises et le soutien de l'État a été plus important pour les entreprises situées dans les régions périphériques que pour celles des régions centrales.

- Les investissements en recherche ont augmenté avec l'implication du Consortium de recherche sur la pomme de terre du Québec (CRPTQ), qui est venu concerter et accélérer l'innovation dans les domaines prioritaires du secteur en collaboration avec plusieurs autres centres et établissements de recherche. La recherche a davantage porté sur les disciplines de l'amélioration génétique et de la phytoprotection et les efforts devraient se poursuivre pour le développement des pratiques agroenvironnementales, la gestion des eaux de lavage et la conservation des sols.

- Les principaux enjeux actuels et futurs du secteur sont : 1) la gestion responsable de l'eau et la résilience face aux changements climatiques; 2) la capacité de répondre à la demande environnementale et sociétale; 3) l'amélioration de la consommation de la pomme de terre ainsi que 4) l'augmentation de la productivité et la rentabilité des entreprises.

TABLE DES MATIÈRES

1 LA DEMANDE ET LES MARCHÉS 1

1.1 L'évolution de la consommation 1

1.1.1 La consommation au Canada et aux États-Unis 1

1.1.2 Le marché québécois 2

1.1.3 Les tendances de consommation et d'achat 4

1.2 Les échanges commerciaux 4

1.2.1 Le commerce mondial 4

1.2.2 Les échanges commerciaux au Canada et aux États-Unis 4

1.2.3 Les échanges commerciaux au Québec 5

2 LA PRODUCTION 5

2.1 La production mondiale 5

2.2 La production canadienne et québécoise 6

2.3 La production québécoise 8

3 LA COMPÉTITIVITÉ 12

3.1 Les parts de marché de la production 12

3.2 La situation financière des entreprises 14

3.3 Les paiements de programmes gouvernementaux 16

4 LA COMMERCIALISATION ET LA TRANSFORMATION 17

4.1 Le secteur de la table 18

4.2 Le secteur des semences 18

4.3 Le secteur de la croustille 18

4.4 Le secteur du prépelage 19

4.5 Les autres marchés de transformation alimentaire et bioindustrielle 20

4.6 La main-d'œuvre et la productivité 21

4.7 Les nouvelles exigences réglementaires 21

5 LA RECHERCHE ET L'INNOVATION 22

5.1 Les investissements en recherche 22

5.2 Les principales innovations au Québec 22

5.3 Les futures priorités de recherche et d'innovation 22

5.4 Les services-conseils et le transfert technologique 23

6 LES ENJEUX 24

7 ANNEXES 25

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 – Tendances de la consommation des différents types de pommes de terre au Canada et aux États-Unis, de 2018 à 2022 (kg/personne en équivalent frais) 1

Tableau 2 – Évolution du volume des ventes au détail des produits de pommes de terre et des produits substituts au Québec, période 2018-2019 comparée à 2021-2022 3

Tableau 3 – Part relative des pommes de terre fraîches en matière de volume des ventes au détail au Québec, de 2018 à 2022 3

Tableau 4 – Part relative des produits de pommes de terre transformées en matière de volume des ventes au détail au Québec, de 2018 à 2022 3

Tableau 5 – Évolution du volume des exportations des plus importantes catégories de pommes de terre pour les principaux pays exportateurs en milliers de tonnes métriques, de 2017 à 2021 4

Tableau 6 – Valeur des exportations des différentes catégories de pommes de terre pour le Canada et les États-Unis en millions de dollars canadiens et croissance annuelle, de 2018 à 2022 5

Tableau 7 – Les principaux pays producteurs de pommes de terre et le Canada en 2021 6

Tableau 8 – Évolution des superficies ensemencées, des volumes produits et des rendements de pommes de terre pour les principales provinces canadiennes, de 2018 à 2022 7

Tableau 9 – Évolution de la taille moyenne des entreprises de pommes de terre au Canada, de 2011 à 2021 7

Tableau 10 – Évolution de la production commercialisée du Québec pour les différentes catégories de pommes de terre, années-récoltes de 2018 à 2022 9

Tableau 11 – Évolution des superficies de pommes de terre par catégorie de variétés, de 2018 à 2022 10

Tableau 12 – Évolution de l'adoption de la gestion intégrée des ennemis de cultures dans le secteur de la pomme de terre en fonction des différentes étapes proposées, de 2012 à 2021 11

Tableau 13 – Structure des revenus, des dépenses et des marges bénéficiaires des entreprises de pommes de terre des principales provinces canadiennes, moyennes de 2015-2017 et de 2018-2021 14

Tableau 14 – Structure des marges bénéficiaires en fonction de la taille des entreprises de pommes de terre du Québec, moyennes de 2015-2017 et de 2018-2021 15

Tableau 15 – Contribution gouvernementale des quatre programmes de la FADQ offerts aux producteurs dont la pomme de terre est la production principale 16

Tableau 16 – Ratio de paiement des programmes gouvernementaux, par type de production et par région 17

Tableau 17 – Liste des entreprises de transformation de pommes de terre en croustilles 18

Tableau 18 – Dépenses en recherche et en innovation, selon la discipline, dans le secteur de la pomme de terre au Québec au cours de la période2018-2022 22

Tableau 19 – Aide versée dans le cadre du Programme services-conseils pour les entreprises de pommes de terre du Québec au cours de la période 2018-2022 23

LISTE DES FIGURES

Figure 1 – Évolution de la consommation de pommes de terre fraîches et transformées au Canada et aux États-Unis, de 2018 à 2022 (kg/personne en équivalent frais) 1

Figure 2 – Provenance de la pomme de terre consommée au Québec en 2021 (achats québécois du commerce de détail alimentaire et des services alimentaires du réseau HRI) 2

Figure 3 – Évolution des superficies irriguées de pommes de terre au Québec, de 2010 à 2022, et anticipation pour 2024 8

Figure 4 – Répartition régionale de la production québécoise de pommes de terre en 2022 9

Figure 5 – Évolution des recettes monétaires du marché (M$) tirées des pommes de terre dans les principales provinces canadiennes, de 2018 à 2022 12

Figure 6 – Estimation des utilisations prévues des stocks[1] de pommes de terre selon les parts de la production entreposée en 2022-2023 12

Figure 7 – Évolution du prix moyen pondéré par quintal commercialisé de pommes de terre dans les principales provinces productrices au Canada, de 2018 à 2022 13

Figure 8 – Évolution des parts des recettes monétaires du marché de pommes de terre au Canada, moyennes de 2013-2017 et de 2018-2022 13

Figure 9 – Nombre d'entreprises par fourchette de revenus bruts, excluant les paiements de programmes, de 2017 à 2021 15

Figure 10 – Évolution du ratio de marge d'exploitation (%), excluant les paiements de programmes, de 2017 à 2021 16

Figure 11 – Évolution du ratio de marge d'exploitation (%), incluant les paiements de programmes, de 2017 à 2021 16

Figure 12 – Flux économiques : dynamique de la production de pommes de terre à l'état frais au Québec en 2021[1] 17

Figure 13 – Approvisionnement et destination des pommes de terre utilisées pour la fabrication de la croustille du Québec en 2021 19

Figure 14 – Approvisionnement et destination des pommes de terre utilisées dans l'industrie du prépelage au Québec en 2021 20

1 LA DEMANDE ET LES MARCHÉS

1.1 L'évolution de la consommation

1.1.1 La consommation au Canada et aux États-Unis

La pomme de terre est le légume le plus consommé par habitant

En 2022, la pomme de terre représentait 40 % de la consommation de légumes au Canada avec 65,2 kg/personne. Elle se situait donc au 1er rang parmi tous les légumes consommés, loin devant la tomate qui est bonne deuxième avec 26,2 kg/personne (16 %). Aux États-Unis, la pomme de terre occupe aussi le 1er rang, puisqu'elle compte pour 31 % de tous les légumes consommés par l'Américain.

La consommation par personne de pommes de terre au Canada (65,2 kg) est supérieure à celle des États-Unis (50,2 kg) et la différence est encore plus marquée dans le produit frais (2,5 fois supérieure). En revanche, l'Américain consomme trois fois plus de pommes de terre surgelées que le Canadien.

Tableau 1 – Tendances de la consommation des différents types de pommes de terre au Canada et aux États-Unis, de 2018 à 2022 (kg/personne en équivalent frais)

	Canada			États-Unis		
	2018	**2022**	**Var. 2018-2022**	**2018**	**2022**	**Var. 2018-2022**
Produit frais	20,3	32,4	60 %	15,0	12,9	-14 %
Croustille	12,8	13,8	8 %	8,1	7,7	-5 %
Produit surgelé	7,0	7,3	4 %	24,2	24,2	0 %
Autres transformations	10,6	11,8	11 %	6,1	5,5	-10 %
Total	**50,7**	**65,2**	**29 %**	**53,4**	**50,3**	**-6 %**

Sources : Statistique Canada, tableau 32-10-0054-01; United States Department of Agriculture (USDA), Economic Research Service, Vegetables and Pulses Yearbook Tables. Compilation du MAPAQ.

Bonne croissance de la consommation par habitant au Canada et baisse aux États-Unis

De 2018 à 2022, la consommation par habitant a montré une excellente reprise. En effet, elle a progressé de 29 % au Canada, particulièrement dans le produit frais (+60 %) et, dans une moindre mesure, dans le produit transformé (+7 %). La croissance a toutefois été plus faible dans le surgelé (+4 %). Les tendances sont plutôt inverses aux États-Unis, soit une consommation plutôt stable dans le surgelé, qui demeure le favori des Américains, et une baisse dans toutes les autres catégories, pour une diminution moyenne de -6 % au cours de la même période. Le produit frais affiche la plus forte baisse (-14 %) chez nos voisins du Sud.

Figure 1 – Évolution de la consommation de pommes de terre fraîches et transformées au Canada et aux États-Unis, de 2018 à 2022 (kg/personne en équivalent frais)

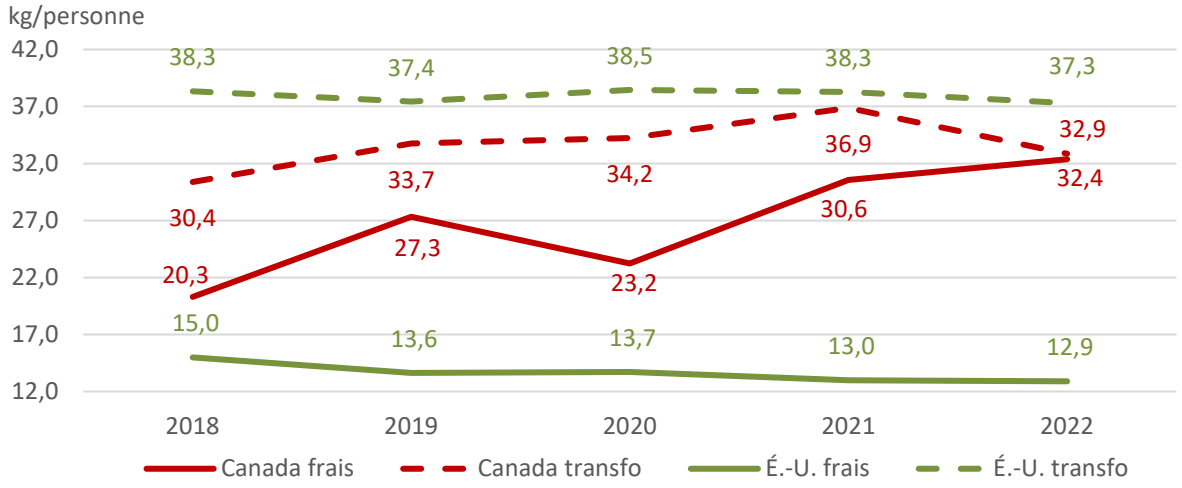

É.-U. : États-Unis; transfo : produits transformés.

Sources : Statistique Canada, tableau 32-10-0054-01; USDA, Economic Research Service, Vegetables and Pulses Yearbook Tables. Compilation du MAPAQ.

1.1.2 Le marché québécois

En 2021, les détaillants et les services alimentaires du réseau HRI (hôtellerie, restauration et institutions) du Québec ont acheté des pommes de terre pour une valeur estimée à 666 M$. De ce montant, 72 % provenait de fournisseurs québécois, soit des emballeurs du Québec (144 M$) et des transformateurs québécois (337 M$). Plus précisément, 69 % des achats de pommes de terre de table, 86 % de ceux des croustilles et 59 % de ceux des produits de prépelage provenaient de fournisseurs québécois. Il est à noter que presque toutes les croustilles sont achetées par des détaillants, tandis que la majorité des produits de prépelage (93 %) le sont par les services alimentaires HRI.

En plus de ces achats, d'autres dépenses, notamment celles liées à la main-d'œuvre et à la marge bénéficiaire des détaillants et des services alimentaires, s'élèvent à 542 M$. Ainsi, la valeur totale de la demande finale est estimée à 1 208 M$.

Figure 2 – Provenance de la pomme de terre consommée au Québec en 2021 (achats québécois du commerce de détail alimentaire et des services alimentaires du réseau HRI)[1]

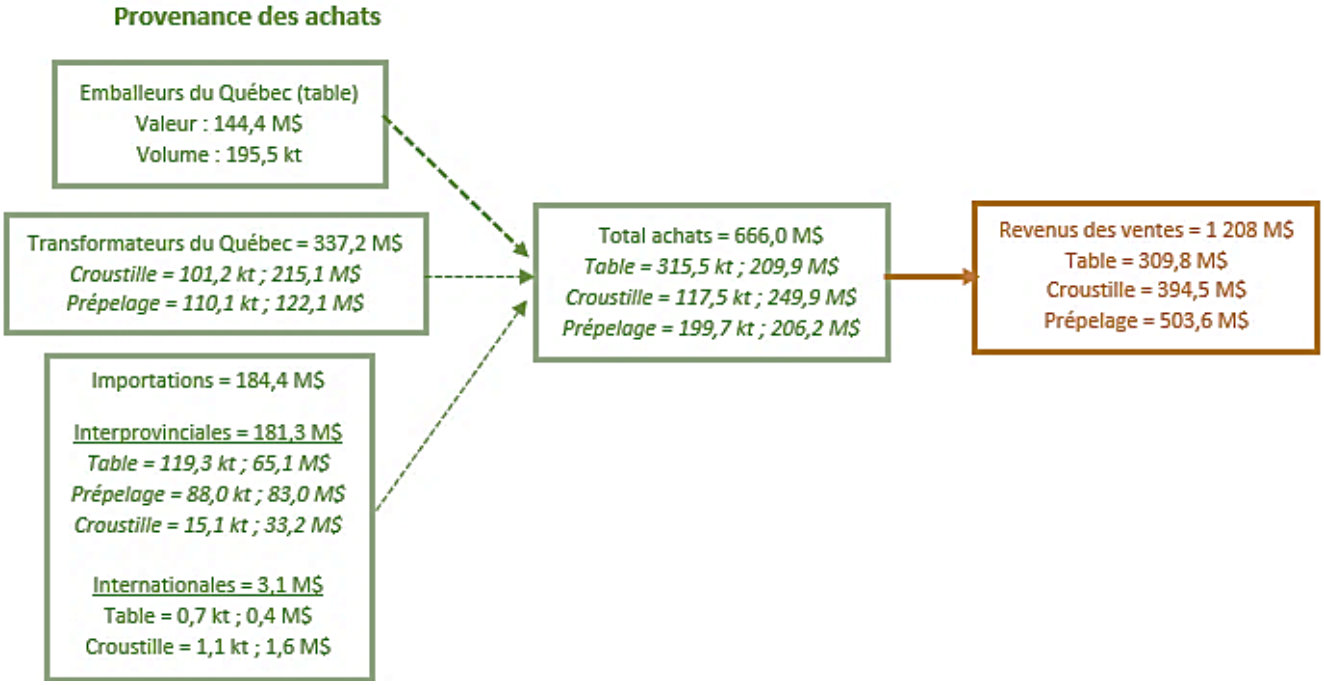

1 : Les résultats présentés dans les lignes suivantes constituent une évaluation de ce système. Il faut donc les considérer comme un éclairage de la dynamique du secteur plutôt qu'en fonction de leur valeur au dollar ou en volume près.
kt : kilotonnes en poids équivalent frais.
Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec, modèle intersectoriel du Québec; Global Trade Tracker; NielsenIQ. Compilation du MAPAQ.

Croissance des ventes de pommes de terre surgelées chez les grands détaillants[1] du Québec

Les statistiques canadiennes en matière de consommation ne sont pas détaillées par province, ce qui rend difficile la mesure des tendances dans tous les marchés, y compris le secteur HRI, fortement affecté par la pandémie de COVID-19. Cependant, grâce aux données relatives aux ventes au détail de la firme NielsenIQ, nous pouvons suivre les tendances chez les grands détaillants du Québec.

De 2018 à 2022, ces détaillants ont enregistré une forte croissance des ventes de pommes de terre surgelées que ce soit sous forme de frites (+32 %) ou d'autres préparations (+19 %) (tableau 2). La fermeture de plusieurs restaurants pendant la pandémie de COVID-19 a peut-être incité les consommateurs à acheter ces produits en épicerie. D'autres produits, tels que les pommes de terre fraîches, les produits prêts à l'emploi en conserve ou emballés et les grignotines, ont également connu une bonne augmentation (+6 % et +7 %). Il est important de noter que cette croissance des ventes a dépassé celle de la population (+3,5 %). En ce qui concerne les produits de substitution, les ventes de patates douces fraîches, de pâtes alimentaires réfrigérées, d'autres types de grignotines et de riz régulier ont bien progressé.

[1] Il s'agit du marché combiné incluant les supermarchés, les pharmacies, Walmart, les clubs-entrepôts et les magasins de marchandises générales (ex. : Tigre Géant, Dollarama). Sont exclus les magasins spécialisés (ex. : fruiteries), les dépanneurs, les services alimentaires (HRI) et la vente directe au consommateur.

Tableau 2 – Évolution du volume des ventes au détail des produits de pommes de terre et des produits substituts au Québec, période 2018-2019 comparée à 2021-2022

Produits de pommes de terre (PDT)	Moyenne 2018-2019	Moyenne 2021-2022	Variation entre les deux périodes
	Kilogrammes (équivalent poids détail)		
PDT fraîches	105 643 121	112 376 499	6 %
Grignotines à base de PDT	23 135 550	24 748 532	7 %
PDT frites surgelées	15 252 466	20 164 243	32 %
PDT surgelées (sauf les frites)	3 836 380	4 578 749	19 %
PDT transformées en conserve ou emballées	1 202 885	1 289 116	7 %
Produits substituts			
Patates douces et ignames fraîches	309 116	339 564	10 %
Autres types de grignotines	14 732 951	17 202 705	17 %
Pâtes alimentaires sèches	38 011 843	38 898 342	2 %
Pâtes alimentaires réfrigérées	3 692 988	5 162 083	40 %
Riz régulier	21 022 090	22 810 615	9 %
Riz de spécialité	2 962 871	2 424 792	-18 %
Couscous	1 105 704	603 643	-45 %

Source : NielsenIQ, ventes dans les grands magasins. Compilation du MAPAQ.

Au Québec, la pomme de terre demeure le principal produit vendu au rayon des légumes frais avec 26,7 % des volumes, même si elle perd du terrain face aux autres légumes (tableau 3). Certaines variétés de pommes de terre progressent plus que d'autres, notamment la Russet et les variétés à chair jaune, alors que la popularité des variétés rouges baisse.

Tableau 3 – Part relative des pommes de terre fraîches en matière de volume des ventes au détail au Québec, de 2018 à 2022

	2018	2019	2020	2021	2022	Tendance
Total des pommes de terre fraîches	**28,2 %**	**27,6 %**	**27,6 %**	**26,7 %**	**26,7 %**	↘
ROUGES	17,0 %	14,7 %	13,2 %	16,2 %	11,6 %	↘
BLANCHES	31,8 %	32,8 %	32,4 %	31,8 %	29,7 %	↘
YUKON GOLD	0,7 %	1,5 %	1,1 %	1,2 %	0,7 %	≈
À CUISSON	0,0 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	≈
RUSSET	28,5 %	27,2 %	27,9 %	25,5 %	30,6 %	↗
JAUNES	12,4 %	14,0 %	12,6 %	14,0 %	14,3 %	↗
AUTRES	9,5 %	9,5 %	12,6 %	11,2 %	13,0 %	↗
Patates douces	**0,1 %**	**0,1 %**	**0,1 %**	**0,1 %**	**0,1 %**	≈
Autres légumes frais	**71,7 %**	**72,3 %**	**72,3 %**	**73,2 %**	**73,3 %**	↗

Source : NielsenIQ, ventes dans les grands magasins. Compilation du MAPAQ.

Les pommes de terre s'imposent également parmi les légumes surgelés avec 61 % des volumes des ventes et montrent même une augmentation de leurs parts des ventes aux dépens des autres légumes surgelés (tableau 4). Parmi les produits à grignoter, ceux à base de pommes de terre s'approprient la majorité des ventes (60 %). Malgré une baisse pendant la pandémie de COVID-19, leurs parts de marché tendent à remonter depuis.

Tableau 4 – Part relative des produits de pommes de terre transformées en matière de volume des ventes au détail au Québec, de 2018 à 2022

	2018	2019	2020	2021	2022	Tendance
Pommes de terre surgelées	57,2 %	56,4 %	nd	61,2 %	61,3 %	↗
Patates douces surgelées	1,0 %	1,1 %	nd	1,4 %	1,7 %	↗
Autres légumes surgelés	41,8 %	42,5 %	39,7 %	37,4 %	37,0 %	↘
Total des légumes surgelés	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**	
Grignotines de pommes de terre	60,1 %	62,0 %	57,7 %	58,4 %	59,6 %	↗
Bretzels	2,0 %	1,8 %	2,0 %	2,2 %	2,1 %	↗
Collations à base de maïs	28,9 %	nd	30,2 %	30,6 %	29,5 %	↗
Mélanges à grignoter	4,8 %	5,8 %	5,9 %	4,6 %	4,6 %	↘
Autres grignotines	4,3 %	nd	4,3 %	4,3 %	4,2 %	≈
Total des produits à grignoter	**100 %**	**nd**	**100 %**	**100 %**	**100 %**	

Source : NielsenIQ, ventes dans les grands magasins. Compilation du MAPAQ.

1.1.3 Les tendances de consommation et d'achat

Les résultats du Baromètre[2] de la confiance des consommateurs québécois à l'égard des aliments pour l'année 2023 révèlent que leurs quatre principales préoccupations, en ordre d'importance, sont : 1) le prix des aliments, 2) la présence de résidus de pesticides dans les aliments, 3) l'utilisation des pesticides ainsi que 4) les pertes et le gaspillage alimentaires.

Avec 80 % de la population québécoise qui se dit préoccupée par le prix des aliments, les Québécois mettent en place différentes stratégies qui s'appliquent également à la pomme de terre. Ils optent davantage que par le passé pour l'achat de produits en spécial, réduisent le nombre de leurs visites au restaurant, privilégient les enseignes à escompte, réduisent le gaspillage alimentaire et favorisent l'achat de marques maison.

1.2 Les échanges commerciaux

1.2.1 Le commerce mondial

En 2021, les volumes des exportations mondiales de pommes de terre étaient estimés à 25,8 millions de tonnes (Mt), toutes catégories confondues, ce qui représentait 6,9 % de la production mondiale. Les pommes de terre fraîches (table et semences) sont les plus échangées sur le marché mondial avec une part de 54,8 % en 2021. Près de la moitié du volume des échanges internationaux du secteur de la pomme de terre se déroule au sein des pays de l'Union européenne, qui constitue le principal exportateur de ce légume avec 64 % du volume mondial exporté en 2021. Devant les États-Unis, le Canada est le cinquième plus grand exportateur mondial de pommes de terre.

Tableau 5 – Évolution du volume des exportations des plus importantes catégories de pommes de terre pour les principaux pays exportateurs en milliers de tonnes métriques, de 2017 à 2021

	Année	Pays-Bas	Belgique	France	Allemagne	Canada	États-Unis	Monde
Pommes de terre fraîches	2017	1 822	976	2 038	1 996	565	547	13 815
	2021	2 364	823	2 401	1 999	497	597	14 128
	TCAM 2017-2021	6,7 %	-4,2 %	4,2 %	0,0 %	-3,2 %	2,2 %	0,6 %
Pommes de terre surgelées	2017	1 955	2 207	342	327	1 048	1 035	7 849
	2021	1 859	2 856	358	370	1 196	1 066	8 814
	TCAM 2017-2021	-1,2 %	6,7 %	1,2 %	3,1 %	3,4 %	0,7 %	2,9 %
Total des exportations[1]	**2021**	**4 223**	**3 679**	**2 759**	**2 369**	**1 693**	**1 663**	**22 942**
Part de la production locale	**2021**	**63 %**	**95 %**	**31 %**	**21 %**	**27 %**	**9 %**	**7 %**

1. Les catégories comprises sont la pomme de terre fraîche, soit pour la table et les semences, ainsi que la pomme de terre surgelée. Cela exclut les autres pommes de terre transformées en croustilles, en farine, en granules, en fécule, en amidon, etc., qui sont comptabilisées dans les exportations mondiales, totalisant 25,8 Mt en 2021.
TCAM : Taux de croissance annuel moyen.
Source : FAOSTAT. Compilation du MAPAQ

1.2.2 Les échanges commerciaux au Canada et aux États-Unis

De 2018 à 2022, la valeur des exportations de pommes de terre a progressé plus rapidement au Canada (+11 %/an) qu'aux États-Unis (+4 %/an) (tableau 6). Malgré l'éclosion de la galle verruqueuse à l'Île-du-Prince-Édouard et l'interdiction d'exportation qui a suivi de novembre 2021 à avril 2022, l'impact sur le commerce canadien a été minime, sauf pour les semences, qui ont connu une décroissance des exportations dans les provinces maritimes. Les principales provinces exportatrices sont le Manitoba (25 % de la valeur des exportations canadiennes en 2022), l'Île-du-Prince-Édouard (23 %) et l'Alberta (21 %). L'Alberta se démarque notamment pour l'exportation de semences (21 M$; 53 % de la valeur canadienne).

Le Canada et les États-Unis sont, l'un pour l'autre, des partenaires commerciaux majeurs. D'ailleurs, les États-Unis reçoivent 90 % du volume des exportations canadiennes de pommes de terre (2022). Les échanges se font majoritairement pour les pommes de terre surgelées, qui représentent 81 % de la valeur des exportations canadiennes et 86 % de celles des États-Unis.

[2] CIRANO, *Baromètre de la confiance des consommateurs québécois à l'égard des aliments*, 3e édition, 2023.

Tableau 6 – Valeur des exportations des différentes catégories de pommes de terre pour le Canada et les États-Unis en millions de dollars canadiens et croissance annuelle, de 2018 à 2022

	Table		Produit transformé		Semences		Total	
	2022	TCAM 2018-2022	2022	TCAM 2018-2022	2022	TCAM 2018-2022	2022	TCAM 2018-2022
Manitoba	39,7	-4 %	688,2	12 %	2,2	5 %	730,0	11 %
Alberta	34,8	19 %	563,4	10 %	20,6	4 %	618,7	10 %
Île-du-Prince-Édouard	136,3	11 %	512,4	12 %	3,7	-7 %	652,5	12 %
Nouveau-Brunswick	100,6	18 %	312,8	8 %	5,9	-5 %	419,2	10 %
Ontario	76,1	25 %	215,6	6 %	0,2	5 %	291,9	10 %
Québec	106,6	36 %	9,1	22 %	1,4	0 %	117,1	33 %
Canada	**517,2**	**16 %**	**2 333,2**	**11 %**	**39,2**	**1 %**	**2 889,6**	**11 %**
États-Unis	**282,8**	**6 %**	**1 823,1**	**4 %**	**21,2**	**23 %**	**2 127,1**	**4 %**

TCAM : Taux de croissance annuel moyen.
Source : Global Trade Tracker. Compilation du MAPAQ.

En 2022, le Canada a importé des pommes de terre pour une valeur de 482 M$. Les principales provinces importatrices étaient l'Ontario (46 % de la valeur), la Colombie-Britannique (29 %) et le Manitoba (10 %). La valeur des importations canadiennes a augmenté en moyenne de 4 % par an de 2018 à 2022. Le Canada est ainsi un exportateur net et la croissance plus importante de ses exportations lui permet de présenter un solde commercial excédentaire dans toutes les catégories de pommes de terre sur le marché international.

De son côté, le volume des pommes de terre biologiques importées au Canada a augmenté de 31 % par an. Il est en effet passé de 1 396 tonnes en 2018 à 4 114 tonnes en 2022. Les volumes entraient principalement par l'Ontario (87 % en 2022) et la Colombie-Britannique (10 %). Earthfresh Farms Inc. en Ontario et Thomas Fresh Inc. dans l'Ouest canadien sont deux importants distributeurs de pommes de terre biologiques au Canada[3].

1.2.3 Les échanges commerciaux au Québec

Le Québec se distingue dans les exportations de pommes de terre de table

Les ventes internationales de pommes de terre du Québec vont essentiellement aux États-Unis (99 %). Elles ont atteint 117 M$ en 2022, bénéficiant de plusieurs facteurs favorables aux exportations comme l'augmentation du prix, le taux de change et la baisse de la production américaine. Bien qu'elles comptent seulement pour 4 % des exportations canadiennes, leur croissance est soutenue (+33 %/an), particulièrement pour les pommes de terre de table (+36 %/an), qui ont même affiché une hausse record de 87 % en 2022, ce qui place maintenant le Québec au 2e rang canadien dans ce marché d'exportation.

2 LA PRODUCTION

2.1 La production mondiale

Croissance de la production mondiale, principalement au Canada et en Égypte

La pomme de terre est le légume le plus cultivé dans le monde avec une production totale de 376 millions de tonnes en 2021. Elle occupe plus de 18 millions d'hectares (ha) recensés dans 159 pays. La plus grande proportion de la production de pommes de terre se trouve en Asie (53 % de la part mondiale), plus particulièrement en Chine (25 %) et en Inde (14 %), deux pays qui ont connu une croissance de leurs volumes. C'est toutefois en Égypte que l'on observe la plus forte croissance de la production (+43 % de 2017 à 2021), qui est passée du 14e rang (en 2017) au 10e rang (en 2021) parmi les pays producteurs de pommes de terre, se situant devant les Pays-Bas et le Canada. Le gouvernement égyptien a lancé plusieurs programmes à grande échelle pour remettre en état de production les terres désertiques (notamment le mégaprojet New Delta) et la pomme de terre fait partie des cultures stratégiques visant à satisfaire la demande intérieure et à augmenter les exportations[4].

[3] Base de données sur les importateurs canadiens (BDIC). https://ised-isde.canada.ca/app/ixb/cid-bdic/productReport.html?hsCode=070190
[4] FreshPlaza, *Les pommes de terre égyptiennes désormais disponibles en grandes quantités pour l'exportation*, 13 avril 2023.

Tableau 7 – Les principaux pays producteurs de pommes de terre et le Canada en 2021

Rang	Pays	Volumes	Part mondiale	Croissance (kt)	Rendement	Superficies
		kt	%	2017-2021	t/ha	ha
1	Chine	94 300	25,1 %	7 %	16,3	5 780 000
2	Inde	54 230	14,4 %	12 %	24,1	2 248 000
3	Ukraine	21 356	5,7 %	-4 %	16,6	1 283 200
4	États-Unis	18 582	4,9 %	-9 %	49,1	378 670
	Idaho	5 944	1,6 %	-2 %	46,7	127 278
	Washington	4 137	1,1 %	-7 %	66,2	62 526
	Wisconsin	1 306	0,3 %	-2 %	47,8	27 317
5	Russie	18 296	4,9 %	-16 %	16,0	1 142 111
6	Allemagne	11 312	3,0 %	-3 %	43,8	258 300
7	Bangladesh	9 887	2,6 %	-3 %	21,1	468 699
8	France	8 987	2,4 %	5 %	42,5	211 590
9	Pologne	7 081	1,9 %	-23 %	30,0	235 830
10	Égypte	6 903	1,8 %	43 %	26,3	262 706
11	Pays-Bas	6 676	1,8 %	-10 %	42,0	159 040
12	Canada[1]	6 372	1,7 %	18 %	41,3	154 169
	Total	**376 120**	**100,0 %**	**2 %**	**20,7**	**18 132 694**

kt : kilotonnes = 1 000 tonnes

1 : Les données du Canada, provenant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), peuvent différer de celles fournies par Statistique Canada, car les données de la FAO sont révisées un an après leur publication.

Sources : FAOSTAT, USDA. Compilation du MAPAQ.

La production tend toutefois à diminuer en Europe et aux États-Unis. L'Europe, une importante région productrice avec 27 % de la production mondiale, a connu une baisse de 11 % durant la période étudiée. L'Allemagne, la France et les Pays-Bas affichent les meilleurs rendements et sont aussi parmi les pays les plus présents sur les marchés internationaux.

Les volumes sont aussi en baisse (-9 %) aux États-Unis, où 60 % de la production se situe dans les États de l'Idaho, de Washington et du Wisconsin. Il est à noter que ces États de l'Ouest américain enregistrent les plus forts rendements à l'hectare dans le monde (de 47 à 66 t/ha) grâce à la disponibilité de sols volcaniques riches en nutriments, aux variétés utilisées et à l'usage de l'irrigation. Les conditions de croissance défavorables dans le nord-ouest du Pacifique en 2021 ont fait baisser le rendement moyen aux États-Unis[5]. On peut observer aussi une réduction des superficies dans les États de l'Ouest depuis 2019. La baisse a été notamment marquée en 2020 et en 2022. La diminution de 25 000 acres (plus de 10 000 ha) en 2022 en Idaho s'explique par la hausse des coûts des intrants (culture exigeante), les prix élevés des cultures alternatives ainsi que les limites de l'approvisionnement en eau[5].

Contrairement aux États-Unis, le Canada a accru ses volumes de production (+18 %), ce qui représente la deuxième plus forte croissance parmi les principaux producteurs mondiaux. Il est passé du 14e rang mondial (en 2016) au 12e rang parmi les pays producteurs avec 1,7 % de la production mondiale en 2021.

2.2 La production canadienne et québécoise

La production de pommes de terre au Canada a augmenté de 21 % durant la période 2018-2022, soutenue par la croissance des superficies (+11 %) et des rendements (+9 %) (tableau 8). Les superficies et les volumes produits ont atteint respectivement 155 900 ha et près de 5,6 Mt en 2022.

Hausse des superficies ensemencées dans l'Ouest et au Québec

La croissance des superficies a été marquée dans les provinces de l'Ouest, soit en Alberta (+31 %) et au Manitoba (+26 %), alors que les superficies ont diminué à l'Île-du-Prince-Édouard (-3 %) et sont demeurées stables au Nouveau-Brunswick (0 %). La superficie consacrée aux pommes de terre de transformation a effectivement augmenté de façon constante dans l'Ouest, principalement en raison de l'agrandissement d'usines existantes ou de la construction de nouvelles usines de frites[6]. En effet, les Fermes Cavendish ont ouvert leur usine de frites à Lethbridge en 2019, ce qui correspond à un investissement de 430 M$, et Simplot a injecté 500 M$ pour doubler la taille de son usine de Portage la Prairie au Manitoba. Cette croissance dans l'Ouest devrait se poursuivre avec

[5] Potato Country, *How Many Potatoes Will Growers Plant in 2023?*, 1er janvier 2023.

[6] The Western Producer, *Potato Acreage Continues Prairie Expansion*, 5 août 2021.

la récente annonce, en mars 2023, d'un investissement majeur de 600 M$ de McCain, qui devait doubler son usine de transformation de Coaldale en Alberta[7].

Le Québec se situe au 5e rang parmi les provinces productrices de pommes de terre avec 12 % des superficies et des volumes canadiens. Il affiche l'une des plus fortes croissances des volumes au pays (+27 %), ayant atteint 648 000 tonnes en 2022. L'accroissement des rendements au Québec (+18 %) a été bon et s'élevait à 35,3 t/ha en 2022, ce qui est proche de la moyenne canadienne (35,6 t/ha). Le record est toujours détenu par l'Alberta (41,1 t/ha) grâce à l'usage généralisé de l'irrigation et à la prédominance du cultivar Russet Burbank, très utilisé en transformation.

Tableau 8 – Évolution des superficies ensemencées, des volumes produits et des rendements de pommes de terre pour les principales provinces canadiennes, de 2018 à 2022

Provinces	Superficies (kha)			Volumes (kt)			Rendement moyen (t/ha)		
	2018	2022	Var. 2018-2022	2018	2022	Var. 2018-2022	2018	2022	Var. 2018-2022
Île-du-Prince-Édouard	34,8	33,7	-3 %	1 025	1 261	23 %	29,5	37,4	27 %
Nouveau-Brunswick	21,0	21,1	0 %	711	771	8 %	33,8	36,5	8 %
Québec	17,0	18,4	8 %	509	648	27 %	30,0	35,3	18 %
Ontario	13,8	15,0	9 %	314	370	18 %	22,8	24,6	8 %
Manitoba	25,9	32,6	26 %	921	1 186	29 %	35,5	36,4	3 %
Alberta	22,5	29,6	31 %	987	1 216	23 %	43,8	41,1	-6 %
Canada	**141,0**	**155,9**	**11 %**	**4 647**	**5 603**	**21 %**	**33,0**	**35,9**	**9 %**

kha : kilohectares = 1 000 ha, kt : kilotonnes = 1 000 tonnes
Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0358-01 (année-récolte). Compilation du MAPAQ.

Plus petite taille des entreprises au Québec

Avec une taille moyenne de 42 hectares ensemencés en 2021, les entreprises du Québec sont généralement plus petites que celles des autres principales provinces productrices (tableau 9). C'est au Manitoba que se trouvent les entreprises de la plus grande taille (211 ha), puis à l'Île-du-Prince-Édouard (160 ha). La consolidation pour des entreprises de plus grande taille s'observe partout au Canada, particulièrement en Alberta (+74 %) et au Nouveau-Brunswick (+59 %), mais de façon moins accentuée au Québec (+12 %).

Tableau 9 – Évolution de la taille moyenne des entreprises de pommes de terre au Canada, de 2011 à 2021

Provinces	2011	2016	2021	Var. 2011-2021
	Hectares (ha) par entreprise			
Manitoba	142,2	168,0	211,7	49 %
Île-du-Prince-Édouard	116,8	136,5	160,4	37 %
Nouveau-Brunswick	74,1	83,2	116,2	57 %
Alberta	54,5	60,6	94,9	74 %
Québec	36,9	38,9	41,5	12 %
Ontario	18,7	16,2	22,9	23 %
Canada	**44,8**	**44,6**	**58,1**	**30 %**

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2016. Compilation du MAPAQ.

L'irrigation : un élément déterminant de la productivité

La pomme de terre est une plante exigeante en eau. Comme elle est surtout produite dans des sols sableux et légers, l'irrigation permet de régulariser et d'accroître les rendements en cas de stress hydrique. Au Québec, les superficies irriguées dans la pomme de terre ont plus que triplé en 12 ans, passant de 2 810 ha en 2010 à 6 790 ha en 2022 (figure 3), ce qui correspondait, en 2022, à 35 % de toutes les superficies cultivées en pommes de terre. Pour faire face aux changements climatiques et à l'augmentation de la récurrence des périodes de sécheresse, plusieurs producteurs québécois de pommes de terre envisagent d'accroître leurs superficies irriguées. Selon un récent sondage réalisé par le Groupe AGÉCO, celles-ci pourraient atteindre environ 9 000 ha en 2024, soit près

[7] Spudsmart, *McCain to Double Size, Output of Coaldale, Alta. Plant*, 13 mars 2023.

de la moitié de toutes les superficies cultivées en pommes de terre au Québec[8]. L'irrigation était présente dans toutes les catégories de pommes de terre en 2018 (voir l'annexe 1).

Figure 3 – Évolution des superficies irriguées de pommes de terre au Québec, de 2010 à 2022, et anticipation pour 2024

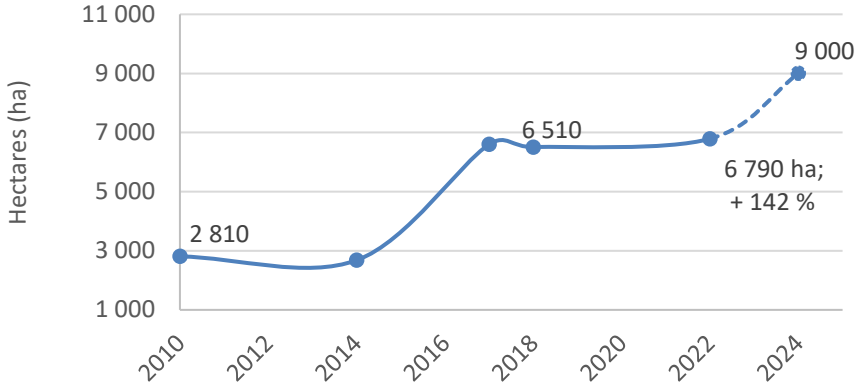

Sources : Statistique Canada, tableau 38-10-0241; Groupe AGÉCO, projets RADEAU 1 et RADEAU 2 (2020), et *En route vers une filière responsable de la pomme de terre du Québec* (2022). Compilation du MAPAQ.

Dans les provinces de l'Ouest, qui présentent un climat sec, l'irrigation est très développée et utilisée depuis longtemps. En effet, 85 % des superficies de pommes de terre sont irriguées en Alberta, notamment dans le sud de la province[9]. Au Manitoba, la plupart des superficies récoltées en pommes de terre sont également équipées de systèmes d'irrigation. Dans l'Est, l'irrigation s'est peu développée, car le climat maritime offre des précipitations plus régulières que dans l'Ouest, relativement abondantes par le passé, mais de plus en plus variables au cours des dernières années. En outre, comme elle éprouve des problèmes de disponibilité d'eau, l'Île-du-Prince-Édouard a décrété, en 2002, un moratoire sur la construction de nouveaux puits de grande capacité pour l'irrigation agricole, ce qui fait en sorte que seulement 6 % des superficies de pommes de terre sont irriguées dans cette province[10]. Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a finalement levé ce moratoire en juin 2021 pour permettre la mise en œuvre graduelle d'une stratégie d'irrigation[11].

Au Québec, les producteurs agricoles n'ont pas à payer de redevances pour l'utilisation de l'eau comparativement à plusieurs de leurs concurrents[12], mais ils ont l'obligation de déclarer annuellement et de tenir un registre pour leurs prélèvements d'eau lorsque ceux-ci atteignent un volume journalier[13] supérieur à 75 m^3 (jusqu'au 31 décembre 2024) et supérieur à 50 m^3 (à partir du 1er janvier 2025) ou s'ils sont situés sur le territoire couvert par l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. De plus, en vertu du Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE), ils devront renouveler leur autorisation de prélèvement d'eau entre 2025 et 2029 (REAFIE, articles 33, 364 et 365), selon les volumes prélevés. Certaines inquiétudes sont exprimées par ces producteurs, qui anticipent des frais importants à assumer pour se conformer à ces exigences et une limitation de l'utilisation de l'eau par rapport au taux de prélèvement actuel.

2.3 La production québécoise

En décembre 2022, 743 entreprises déclaraient au MAPAQ qu'elles exploitaient des superficies en production de pommes de terre. Par ailleurs, 223 d'entre elles sont spécialisées dans cette culture et sont inscrites en vertu du Plan conjoint des producteurs de pommes de terre du Québec. En 2022, les producteurs du Québec ont commercialisé 614 000 tonnes de pommes de terre et généré un revenu total de 258 M$. Le principal marché d'écoulement était celui de la table (55 % des ventes), suivi par le prépelage (20 %), la croustille (17 %) et les semences (8 %).

[8] Groupe AGÉCO, *En route vers une filière responsable de la pomme de terre du Québec*, 2022.
[9] Alberta Agriculture and Forestry, *Alberta Irrigation Information*, 2022. https://open.alberta.ca/publications/3295832
[10] Potatoes in Canada, *The Island's Irrigation Woes*, 2020.
[11] Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, *Water Act Water Withdrawal Regulations – Irrigation Strategy*, juin 2021.
[12] Groupe AGÉCO, *Rapport final – Analyse de l'environnement d'affaires et de la compétitivité actuelle et future des entreprises de fruits et légumes du Québec par rapport aux principaux concurrents*, décembre 2022, 111 p.
[13] Volume prélevé au moins une journée au cours d'une année civile.

Bonne progression des ventes au Québec, notamment dans les produits transformés

De 2018 à 2022, toutes les catégories de pommes de terre ont connu une excellente progression des volumes (+31 %) et des ventes (+53 %), notamment dans les secteurs de la transformation pour la croustille et le prépelage où les croissances des ventes étaient supérieures à 78 % (tableau 10). Les marchés de la table et des semences offrent habituellement des prix plus élevés que les marchés de la transformation. C'est dans le marché des semences et du prépelage qu'a été observée la plus forte progression des prix durant la période étudiée.

Tableau 10 – Évolution de la production commercialisée du Québec pour les différentes catégories de pommes de terre, années-récoltes de 2018 à 2022

Marchés		2018	2019	2020	2021	2022	Var. 2018-2022
Table	Volumes (kt)	243	282	303	335	297	22 %
	Ventes (M$)	100	120	131	125	141	40 %
	Prix moyen ($/t)	412,86	425,98	435,15	372,15	475,68	15 %
Croustille	Volumes (kt)	85	94	85	92	126	48 %
	Ventes (M$)	25	28	26	30	44	78 %
	Prix moyen ($/t)	293,97	296,17	306,08	326,86	352,99	20 %
Prépelage	Volumes (kt)	104	104	120	nd	151	45 %
	Ventes (M$)	27	26	30	nd	51	84 %
	Prix moyen ($/t)	265,31	247,87	259,80	nd	334,46	26 %
Semences	Volumes (kt)	38	33	38	nd	40	7 %
	Ventes (M$)	15	13	17	nd	22	41 %
	Prix moyen ($/t)	406,81	398,54	462,27	nd	531,36	31 %
TOTAL	**Volumes (kt)**	**470**	**514**	**546**	**582**	**614**	**31 %**
	Ventes (M$)	**168**	**187**	**204**	**202**	**258**	**53 %**

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête sur la pomme de terre. Compilation du MAPAQ.

Une production concentrée dans la Capitale-Nationale et Lanaudière

La culture de pommes de terre s'effectue dans toutes les régions du Québec, notamment dans les sols sableux et légers. La Capitale-Nationale (24 % des superficies) et Lanaudière (22 %) viennent en tête pour la production totale, suivies du Saguenay–Lac-Saint-Jean (15 %) (figure 5). La production de semences se réalise principalement dans les régions nordiques qui comprennent des zones de culture protégées (ZCP[14]) encadrées par le Règlement sur la culture de pommes de terre (RLRQ, chapitre P-42,1, r. 0.1). La production de semences est ainsi prépondérante au Saguenay–Lac-Saint-Jean (50 % des superficies en semences) et au Bas-Saint-Laurent (29 %). La production de croustilles, quant à elle, est concentrée dans la Capitale-Nationale (44 % des surfaces en croustilles) et Lanaudière (37 %).

Figure 4 – Répartition régionale de la production québécoise de pommes de terre en 2022

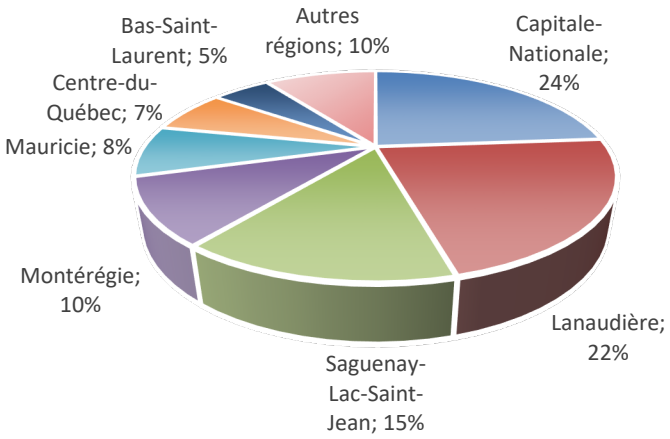

Source : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, version extraite en décembre 2017.

[14] Une ZCP est une partie désignée du territoire québécois en vertu de la Loi sur la protection sanitaire des cultures. Dans cette zone, des normes sont obligatoires pour limiter l'entrée, la dissémination et le développement des maladies nuisibles à la culture de la pomme de terre. Les ZCP sont situées au Bas-Saint-Laurent, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, sur la Côte-Nord et dans le Nord-du-Québec.

Diversification des variétés et progression marquée de la catégorie à chair jaune

Le nombre de variétés cultivées par les producteurs commerciaux au Québec a progressé, passant de 99 en 2018 à 123 en 2022. Les cultivars longs (Russet) et rouges sont les plus largement cultivés avec respectivement 39 % et 18 % des superficies en 2022. La croissance des superficies a été surtout marquée pour les cultivars à chair jaune, qui sont passées de 7 % à 12 % des ensemencements de 2018 à 2022. Une grande diversification variétale s'est produite pour cette couleur : la Colomba a pris beaucoup d'importance (37 % de la catégorie) et a surpassé la Vivaldi, qui dominait en 2017. Dans la catégorie ronde blanche, une diversification est aussi observée avec l'ajout de nouvelles variétés qui connaissent une croissance comme la Kalmia et la Volare.

Tableau 11 – Évolution des superficies de pommes de terre par catégorie de variétés, de 2018 à 2022

Types de variétés	2018		2020		2022		Principales variétés produites en 2022
	ha	%	ha	%	ha	%	(pourcentage du type de variété)
Longues et Russet	7 494	41 %	7 242	38 %	7 673	39 %	Goldrush (62 %), Russet Burbank (9 %), Highland Russet (5 %), Montain Gem (5 %)
Rouges	3 225	18 %	3 493	18 %	3 478	18 %	Chieftain (30 %), Norland (27 %), Viking (14 %), Dark Red Chieftain (8 %), Red Maria (6 %)
À chair jaune	1 207	7 %	1 789	9 %	2 328	12 %	Colomba (37 %), Vivaldi (28 %), Actrice (11 %), Keuka Gold (6 %)
Rondes blanches	2 735	15 %	2 815	15 %	2 648	14 %	Envol (25 %), Superior (19 %), Kalmia (8 %), AC Chaleur (8 %), Volare (8 %)
Croustilles	2 603	14 %	2 587	13 %	2 436	13 %	FL (47 %), Mystère (23 %), Snowden (11 %)
Non définies	1 030	6 %	1 375	7 %	907	5 %	
Total	**18 292**	**100 %**	**19 301**	**100 %**	**19 470**	**100 %**	
Nombre de variétés	**99**		**102**		**123**		

Il est à noter que la somme des pourcentages peut différer du total (100 %) en raison de l'arrondissement.
Source : Les Producteurs de pommes de terre du Québec (PPTQ). Compilation du MAPAQ.

La phytoprotection et la lutte intégrée, un processus d'amélioration continu

Un des principaux défis du secteur de la pomme de terre est la réduction des quantités de pesticides utilisés et des risques pour la santé et l'environnement qui leur sont associés. En effet, il s'agit d'une production sensible à de nombreux ennemis des cultures qui demande le recours régulier à des pesticides pour assurer sa protection. Dans un climat comme celui du Québec, cette production nécessite plusieurs traitements phytosanitaires pour l'obtention de la qualité exigée par les marchés. Le contrôle du mildiou et de la brûlure hâtive exige notamment plusieurs applications de fongicides, tout comme le doryphore de la pomme de terre, qui nécessite l'usage d'insecticides. De plus, la production de semences requiert un contrôle rigoureux des pucerons parce qu'ils sont vecteurs de virus.

Avec les changements climatiques, on peut s'attendre à ce que la pression des ennemis des cultures augmente comme cela a été le cas avec le mildiou à la suite des pluies abondantes et des excès d'eau de 2023. En outre, les ennemis des cultures développent davantage de résistance aux pesticides, rendant les contrôles phytosanitaires moins efficaces. Certaines résistances aux pesticides ont d'ailleurs été observées au Québec chez le doryphore de la pomme de terre (Matador®, Actara®, Delegate™, Entrust™, Sivanto™ Prime, Titan® et Verimark®)[15] ainsi que chez le chénopode blanc (herbicides du groupe 5, par exemple la métribuzine [Lexone®, Meteor™, Conquest™, etc.]).

La gestion intégrée des ennemis des cultures (GIEC) est la méthode décisionnelle préconisée par le secteur agricole afin de bien planifier ses stratégies de lutte. Selon le dernier rapport disponible sur l'indicateur de la GIEC, inventorié en 2021, le secteur de la pomme de terre demeurait au 2e rang parmi les huit secteurs analysés (après celui de la canneberge) en ce qui concerne les sources d'information consultées pour accroître ses connaissances, les bonnes pratiques de dépistage et de surveillance des ennemis des cultures de même que la bonne gestion des pesticides (tableau 12). Toutefois, un maintien ou une diminution des scores des étapes 1 à 5

[15] Institut de recherche et de développement en agroenvironnement, *Rapport d'étape – Résistance aux pesticides chez le doryphore de la pomme de terre : validation de tests génétiques pour la détection*, 2024, 11 p et Rapports d'avancement du projet doryphore dans le cadre de la Grappe agroscientifique pomme de terre.

de la GIEC ont pu être observés en 2021 comparativement à 2012, notamment au regard du suivi des champs, ce qui se traduit par un score global plus faible. La gestion des pesticides est la seule étape de la GIEC qui s'est améliorée, mais elle compte moins dans le score global de celle-ci.

Tableau 12 – Évolution de l'adoption de la gestion intégrée des ennemis de cultures (GIEC) dans le secteur de la pomme de terre en fonction des différentes étapes proposées, de 2012 à 2021

Étapes	Score de la GIEC pour la pomme de terre			Rang parmi les huit secteurs en 2021
	2012	2017	2021	
1. Connaissance	6,0	6,2	5,8	2e
2. Prévention	6,3	6,3	6,3	5e
3. Suivi des champs	8,9	8,8	8,4	2e
4. Intervention	3,5	4,8	3,4	7e
5. Évaluation-rétroaction	6,6	6,3	6,4	3e
6. Gestion des pesticides	7,2	8,0	7,7	2e
Score global	**6,8**	**6,7**	**6,3**	

Source : MAPAQ, rapports sur l'indicateur de la Gestion intégrée des ennemis des cultures (GIEC), 2012, 2017 et 2021.

Depuis 2019, le Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL) a mis en place des vitrines de régie à moindres risques pour promouvoir la GIEC. À l'été 2023, 12 entreprises de pommes de terre dans 10 régions productrices ont participé à ce projet. Ce réseau, qui se poursuivra jusqu'à la saison 2024, intègre notamment l'utilisation de l'outil prévisionnel Miléos, qui permet une meilleure gestion du mildiou ainsi qu'un accompagnement des producteurs et de leurs conseillers pour une réduction significative des risques associés à l'usage des pesticides. Ce projet s'inscrit notamment dans le Plan d'agriculture durable 2020-2030.

La production biologique se développe lentement au Québec

Selon des données du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV)[16], 40 entreprises certifiées biologiques cultivaient au Québec des pommes de terre sur près de 180 ha en 2022, ce qui correspondait à une progression de 84 ha depuis 2018. Bien que les superficies de ces entreprises aient pratiquement doublé, elles représentent tout de même une faible proportion des superficies totales consacrées à la production de pommes de terre (0,9 %). Comme il a été mentionné précédemment, la pomme de terre est sensible à de nombreux ennemis des cultures et la conversion vers la production biologique est plus difficile dans cette culture que dans d'autres productions.

Une relève davantage masculine et en bonne posture financière dans la production de pommes de terre

La production de pommes de terre constituait l'activité principale de moins de 1 % de la relève agricole en 2021[17]. La relève dans ce secteur est établie principalement dans les régions de la Montérégie (32 %) ainsi que de Montréal, de Laval et de Lanaudière (29 %). Depuis 2011, la proportion de la relève féminine n'a jamais dépassé 10 %. En 2021, elle a atteint 7 %, ce qui était inférieur à la moyenne observée pour l'ensemble des secteurs (29 %). Une large part des jeunes de la relève détiennent un diplôme d'études collégiales, soit 29 %, alors que 18 % n'ont aucun diplôme. La proportion des personnes sans diplôme atteint 6 % pour l'ensemble de la relève. En 2021, la proportion de jeunes titulaires d'un diplôme d'études universitaires était de 11 % dans la pomme de terre comparativement à 20 % pour l'ensemble des secteurs.

Les jeunes entrepreneurs du secteur se sont le plus souvent établis par transfert familial (75 %). Une proportion de 44 % de la relève dans la production de pommes de terre est établie depuis moins de cinq ans, ce qui est supérieur à ce qui est constaté dans l'ensemble des secteurs (34 %). De plus, ils sont 64 % à déclarer des revenus bruts annuels supérieurs à 500 000 $ contre 29 % dans l'ensemble des secteurs. Enfin, une faible proportion de jeunes entrepreneurs du secteur de la pomme de terre occupent un emploi extérieur (14 %) comparativement à 44 % dans l'ensemble des secteurs.

[16] Données du CARTV tirées du Portail Bio Québec (portailbioquebec.info). Compilation du MAPAQ.
[17] Recensement de la relève agricole 2021. Compilation du MAPAQ. On considère comme faisant partie de la « relève agricole établie » les personnes de moins de 40 ans qui possèdent au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole.

3 LA COMPÉTITIVITÉ

3.1 Les parts de marché de la production

La compétitivité d'un secteur s'évalue en fonction de sa capacité d'accroître ou de maintenir ses parts de marché tout en conservant sa rentabilité. Les producteurs de pommes de terre du Canada ont généré des recettes de 1,7 G$ en 2022 pour une croissance de 8 % par an depuis 2018. Les volumes commercialisés ont globalement progressé de 3 % par an et les prix de vente se sont accrus de 5 % par an. Cet accroissement a eu lieu dans un contexte d'augmentation de la consommation globale de pommes de terre. Par ailleurs, l'approvisionnement du marché canadien repose davantage sur la production nationale (90 %) que sur l'importation (10 %).

Plus forte croissance des recettes monétaires au Québec

Depuis 2018, les recettes monétaires au Québec ont connu la plus forte croissance au pays, soit une hausse de 12 % par an, pour atteindre 245 M$ en 2022. Cette hausse a été notamment soutenue par la progression de 7 % par an des volumes commercialisés. L'augmentation des volumes de pommes de terre exportées vers les États-Unis, à hauteur de 26 % par an, qui permet notamment de desservir le marché de la transformation, lequel présente une forte demande dans ce pays (voir la section 1.2.3), est un facteur non négligeable de cette croissance.

Figure 5 – Évolution des recettes monétaires du marché (M$) tirées des pommes de terre dans les principales provinces canadiennes, de 2018 à 2022

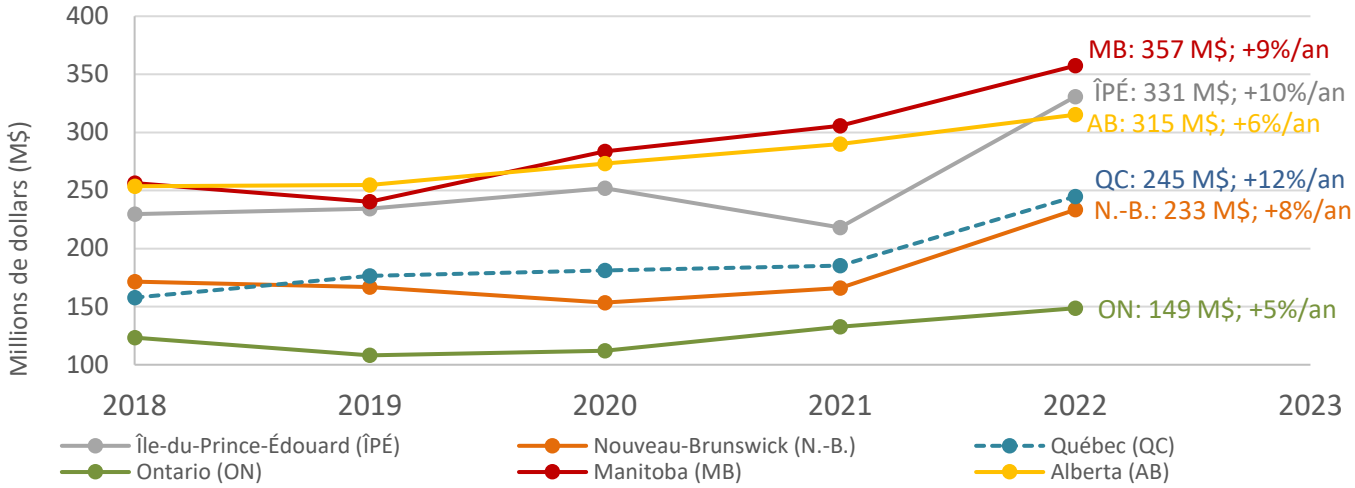

Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0045-01. Compilation du MAPAQ

Figure 6 – Estimation des utilisations prévues des stocks[1] de pommes de terre selon les parts de la production entreposée en 2022-2023

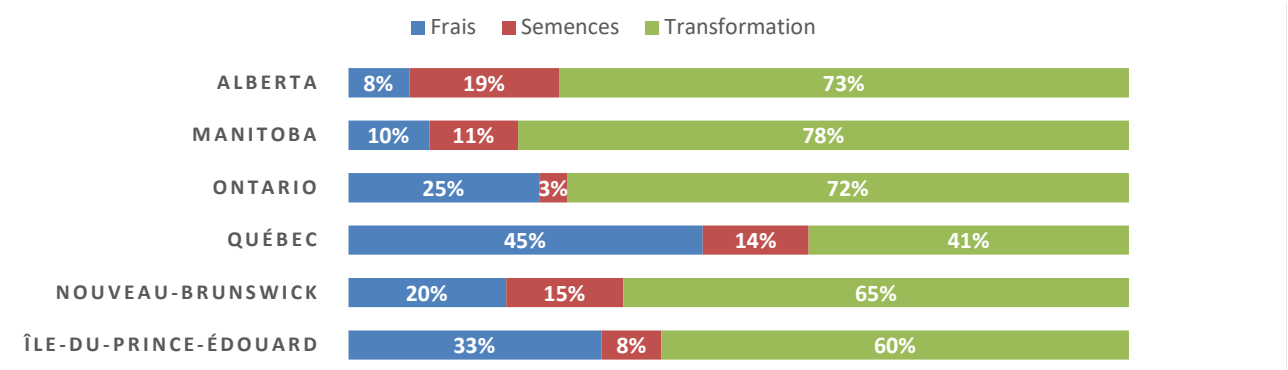

1 : Inventaire en entrepôt en date du 1er décembre 2022.
Source : Infohort, Agriculture et Agroalimentaire Canada. Compilation du MAPAQ.

Des prix supérieurs au Québec grâce au marché de la table

De 2018 à 2022, le prix moyen pondéré du Québec dans ce secteur a augmenté de 4 % par an et d'environ 5 % à 6 % dans les autres grandes provinces (figure 7). Rappelons qu'à l'inverse de ceux des autres provinces, les producteurs de pommes de terre du Québec approvisionnent davantage le marché de la table (frais), qui est mieux rémunéré que celui de la transformation (croustille et prépelage), lequel domine dans les autres grandes provinces productrices (figure 6). Grâce à cela, le prix moyen pondéré du Québec a été supérieur d'environ 25 % à celui des autres provinces.

Figure 7 – Évolution du prix moyen pondéré par quintal commercialisé de pommes de terre dans les principales provinces productrices au Canada, de 2018 à 2022

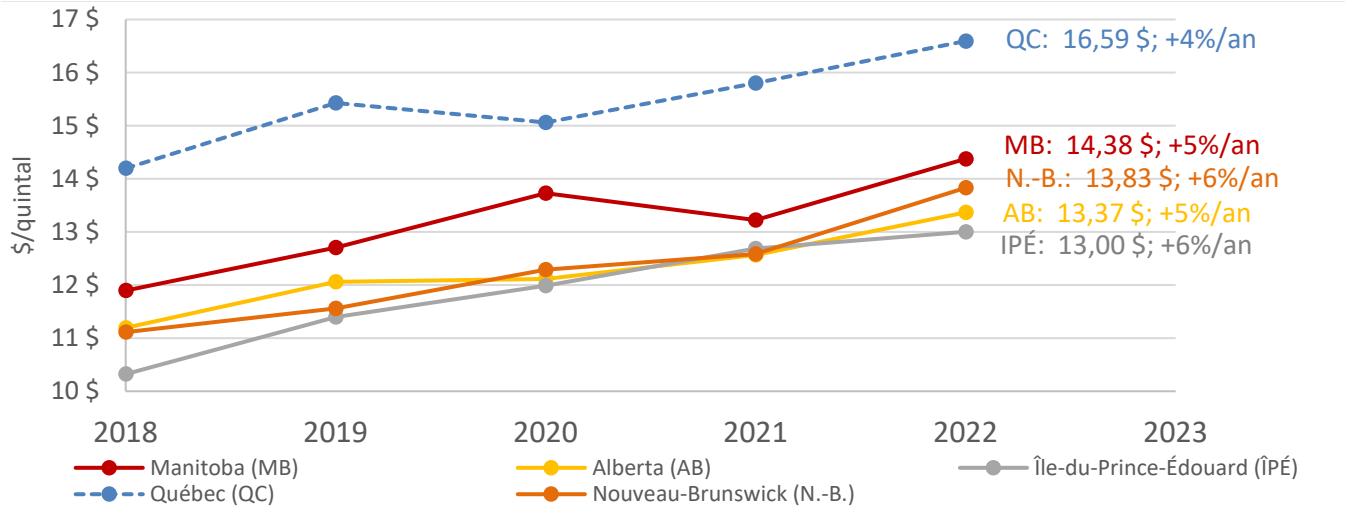

Source : Statistique Canada. Compilation du MAPAQ.

Une part de marché relativement stable au Québec

Malgré une importante progression, le Québec demeure au 4e rang canadien pour ce qui est des recettes de marché avec 13 % des parts canadiennes. C'est l'Île-du-Prince-Édouard qui a perdu (-4 %) des parts de marché au profit de l'Alberta (+3 %) et du Québec (+1 %). Comme il a été mentionné dans la section 2.2, l'accès à l'eau d'irrigation, de meilleurs rendements et d'importants investissements pour le développement des usines de transformation en Alberta sont des facteurs pouvant expliquer leur croissance.

Figure 8 – Évolution des parts des recettes monétaires du marché de pommes de terre au Canada, moyennes de 2013-2017 et de 2018-2022

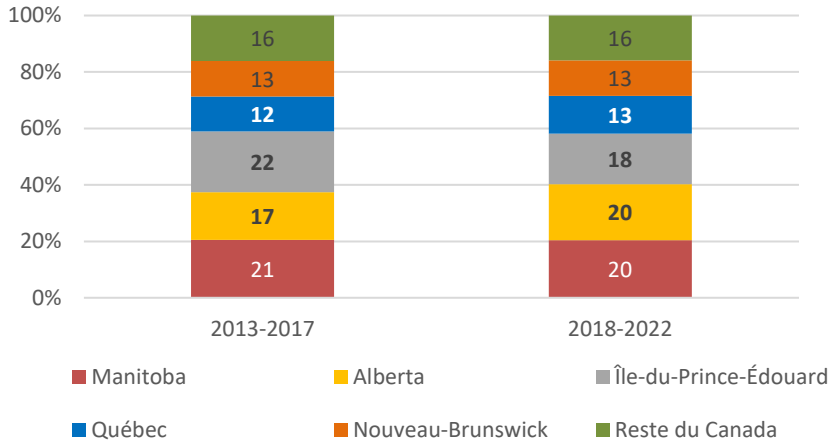

Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0045-01. Compilation du MAPAQ

3.2 La situation financière des entreprises

Au Québec, l'augmentation des volumes commercialisés et des prix a entraîné une amélioration de la situation financière des producteurs. En effet, en excluant les paiements de programmes, la marge bénéficiaire des exploitations de pommes de terre est positive et s'améliore, puisqu'elle est passée de 12 % en 2015-2017 à 16 % en 2018-2021. Dans les autres grandes provinces productrices, celle-ci a plutôt diminué.

Tableau 13 – Structure des revenus, des dépenses et des marges bénéficiaires des entreprises de pommes de terre des principales provinces canadiennes, moyennes de 2015-2017 et de 2018-2021

	QUÉBEC		MANITOBA		ALBERTA		ÎPÉ		N.-B.	
	2015-2017	2018-2021	2015-2017	2018-2021	2015-2017	2018-2021	2015-2017	2018-2021	2015-2017	2018-2021
Sources de revenus :										
Au titre des pommes de terre	78 %	80 %	72 %	70 %	68 %	67 %	83 %	77 %	84 %	86 %
Au titre des céréales et des oléagineux	7 %	4 %	19 %	19 %	17 %	15 %	5 %	4 %	9 %	7 %
Au titre des paiements de programmes	5 %	5 %	2 %	2 %	5 %	7 %	5 %	10 %	3 %	3 %
Autres revenus	10 %	11 %	7 %	9 %	10 %	11 %	7 %	9 %	4 %	4 %
Dépenses (% des revenus du marché)										
Au titre des cultures	28 %	25 %	24 %	25 %	22 %	21 %	33 %	33 %	31 %	32 %
Au titre des machines	11 %	10 %	10 %	10 %	9 %	10 %	10 %	10 %	10 %	11 %
Autres dépenses	50 %	48 %	48 %	47 %	48 %	48 %	45 %	45 %	38 %	41 %
Bénéfice* (% des revenus du marché)	**12 %**	**16 %**	**19 %**	**18 %**	**21 %**	**20 %**	**13 %**	**12 %**	**20 %**	**15 %**

ÎPÉ : Île-du-Prince-Édouard; N.-B. : Nouveau-Brunswick.
* Bénéfice avant amortissements : [(revenus totaux - revenus de paiements de programme) - dépenses totales] / (revenus totaux - revenus de paiement de programme) x 100
Il est à noter que la somme des pourcentages peut différer du total (100 %) en raison de l'arrondissement.
Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0136-01, Programme des données fiscales agricoles. Compilation du MAPAQ.

Hausse des marges bénéficiaires au Québec associée à la diminution des dépenses au titre des cultures

L'augmentation de la marge bénéficiaire du Québec s'explique notamment par une diminution de trois points de pourcentage du poids relatif du coût des dépenses au titre des cultures entre les deux périodes étudiées (tableau 13). En effet, pour chaque tranche de 1 000 $ de revenus du marché, les dépenses en engrais et en chaux, en pesticides ainsi qu'en semences et en plants sont passées de 278 $ (2015-2017) à 253 $ (2018-2021). La bonne progression des rendements au Québec (voir le tableau 8) a aussi permis de réduire les dépenses au titre des cultures.

L'Alberta et le Manitoba présentent les marges bénéficiaires les plus élevées, soit respectivement 20 % et 18 % (période 2018-2022). Le succès de ces provinces peut s'expliquer, entre autres, par la grande taille de leurs entreprises, qui disposent d'infrastructures d'irrigation favorables aux rendements et qui permettent aux producteurs de bénéficier d'économies d'échelle au regard des dépenses relatives aux cultures (voir le tableau 9). De plus, une plus grande partie des revenus de ces entreprises provient de la vente de céréales et d'oléagineux (> 15 %). À titre de comparaison, mentionnons que les ventes de ces cultures représentent 4 % des revenus du Québec. Les provinces de l'Ouest disposent de grandes superficies permettant d'intégrer des cultures de rotation qui offrent un bon potentiel de rémunération.

Les marges bénéficiaires des producteurs du Québec s'accroissent avec la taille des entreprises

Au Québec, les marges bénéficiaires les plus élevées sont atteintes par les entreprises de grande taille pour un bénéfice moyen de 20 % lorsqu'elles ont des revenus supérieurs à 2 M$. Les marges progressent en fonction de la taille des entreprises. Ainsi, les plus petites entreprises, qui ont des revenus inférieurs à 500 k$, affichent les plus faibles marges (4 %).

Tableau 14 – Structure des marges bénéficiaires en fonction de la taille des entreprises de pommes de terre du Québec, moyennes de 2015-2017 et de 2018-2021

Taille des entreprises	Bénéfice* (pourcentage des revenus du marché)	
	Moyenne de 2015-2017	Moyenne de 2018-2021
De 100 k$ à 249 k$	8 %	4 %
De 250 k$ à 499 k$	2 %	4 %
De 500 k$ à 999 k$	4 %	8 %
De 1 000 k$ à 1 999 k$	5 %	11 %
2 000 k$ et plus	18 %	20 %
Toutes les catégories de revenus	**12 %**	**16 %**

* Bénéfice avant amortissements : [(revenus totaux - revenus de paiements de programme) - dépenses totales] / (revenus totaux - revenus de paiement de programme) x 100
Source : Statistique Canada, tableau 32-10-0136-01, Programme des données fiscales agricoles. Compilation du MAPAQ.

Hausse du nombre d'entreprises générant plus de 1 M$ de revenus bruts au Québec

Selon les données du programme Agri-stabilité de La Financière agricole du Québec (FADQ), les fermes qui se consacrent à la production de pommes de terre du Québec tendent à générer de plus en plus de revenus bruts au fil des années. En 2021, plus de la moitié de ces entreprises ont produit des revenus bruts d'au moins 1 M$ et environ 75 % ont généré plus de 750 k$ de revenus bruts. Par ailleurs, cette production est parmi les plus rentables : près des trois quarts des entreprises couvraient leurs dépenses en 2021, ce qui représentait une hausse d'un peu plus de 5 % comparativement à la moyenne de la période 2017-2020.

Figure 9 – Nombre d'entreprises par fourchette de revenus bruts, excluant les paiements de programmes, de 2017 à 2021

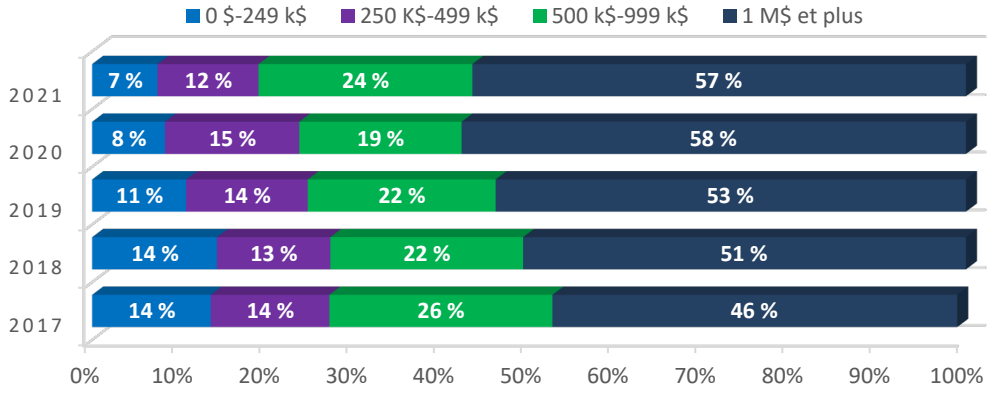

Source : Données financières des participants au programme Agri-stabilité de la FADQ en date du 28 septembre 2023. Compilation du MAPAQ.

Situation financière plus précaire chez les producteurs de la catégorie croustille

Chez les producteurs de pommes de terre destinées au marché de la croustille, le ratio moyen de marge d'exploitation, excluant les paiements de programmes gouvernementaux, s'est avéré négatif deux années sur cinq (figure 10), tandis que les producteurs pour les marchés de la table-prépelage et des semences ont bénéficié d'une marge stable supérieure à 10 % durant toute la période. Néanmoins, les paiements de programmes ont entraîné une amélioration du ratio de marge d'exploitation de l'ensemble des producteurs, permettant aux producteurs de croustilles d'atteindre, en moyenne, une marge d'exploitation positive (figure 11).

Figure 10 – Évolution du ratio de marge d'exploitation (%), excluant les paiements de programmes, de 2017 à 2021

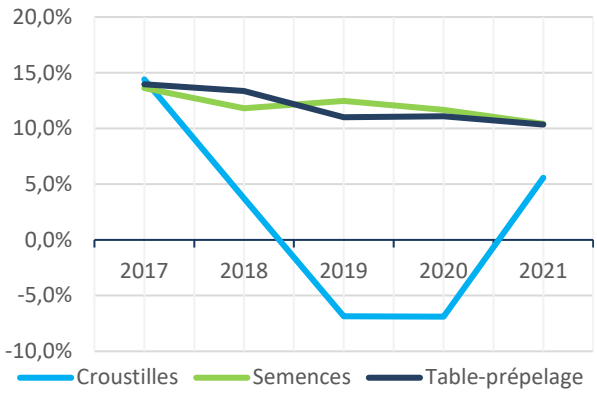

Figure 11 – Évolution du ratio de marge d'exploitation (%), incluant les paiements de programmes, de 2017 à 2021

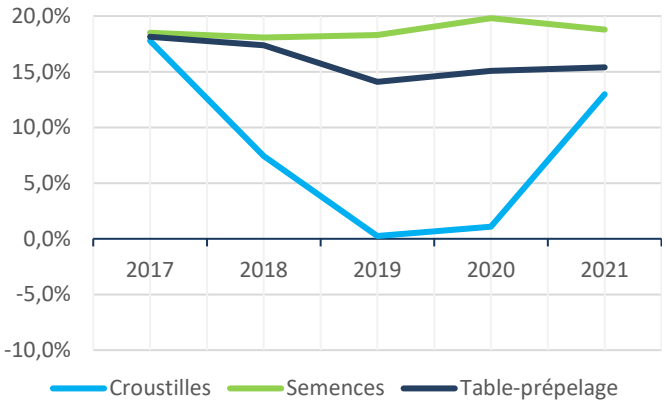

Source : Données financières des participants au programme Agri-stabilité de la FADQ en date du 28 septembre 2023. Compilation du MAPAQ.

3.3 Les paiements de programmes gouvernementaux

Les producteurs de pommes de terre ont accès à cinq des six programmes de gestion des risques administrés par la FADQ (voir le tableau 15). Les montants annuels versés par cet organisme ont varié de 8,7 M$ à 13,1 M$ de 2017 à 2021, avec une moyenne annuelle sur cinq ans de 73,8 k$ par producteur. Il s'agit d'une augmentation de 26 % par producteur agricole par rapport à la période 2012-2016, au cours de laquelle la FADQ a versé en moyenne annuellement 55,0 k$ par entreprise.

Tableau 15 – Contribution gouvernementale des quatre programmes de la FADQ offerts aux producteurs dont la pomme de terre est la production principale

Ensemble des fermes	Unité	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne sur cinq ans
Agri-investissement	M$	1,3	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1
Agri-Québec	M$	4,8	4,8	5,3	5,6	5,5	5,2
Agri-stabilité	M$	0,9	1,3	1,9	0,6	0,4	1,0
Agri-Québec Plus	M$	0,2	0,4	0,6	0,7	0,2	0,4
Total – Agri	**M$**	**7,2**	**7,6**	**8,9**	**8,0**	**7,2**	**7,8**
Moyenne – Agri par ferme	**k$**	**44,5**	**49,3**	**56,5**	**51,1**	**49,0**	**50,1**
Assurance-récolte (ASREC)	M$	1,5	5,4	1,5	5,1	2,9	3,3
Moyenne – ASREC par ferme	k$	10,8	39,1	11,2	36,7	20,9	23,8
Total – FADQ	**M$**	**8,7**	**13,0**	**10,4**	**13,1**	**10,1**	**11,1**
Moyenne globale par ferme	**k$**	**55,3**	**88,5**	**67,7**	**87,8**	**69,9**	**73,8**

Sources : Données financières des participants au programme Agri-stabilité de la FADQ en date du 28 septembre 2023 et statistiques de la FADQ. Compilation du MAPAQ.

Le ratio de paiement des programmes gouvernementaux est plus élevé pour les producteurs des régions périphériques (10,2 %) que pour ceux des régions centrales (3,9 %) (tableau 16). En 2021, les entreprises des régions centrales montraient des revenus plus élevés de 70 % que celles des régions périphériques. Les producteurs de semences bénéficiaient de la plus grande couverture de paiements de programmes, suivis des producteurs de croustilles. Il est à noter que 88 % des semenciers sont situés en région périphérique, alors que 77 % des producteurs de pommes de terre de table-prépelage se trouvent dans une région centrale.

Tableau 16 – Ratio de paiement des programmes gouvernementaux, par type de production et par région

Types d'entreprises	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne sur cinq ans
Croustilles	3,9 %	3,8 %	6,6 %	7,5 %	7,8 %	5,9 %
Semences	12,0 %	10,6 %	6,7 %	9,2 %	9,3 %	9,6 %
Table-prépelage	4,9 %	4,6 %	3,5 %	4,5 %	5,6 %	4,6 %
Régions centrales	3,8 %	2,9 %	3,3 %	4,2 %	5,2 %	3,9 %
Régions périphériques	11,0 %	12,6 %	8,5 %	9,0 %	10,1 %	10,2 %

Source : Données financières des participants au programme Agri-stabilité de la FADQ en date du 28 septembre 2023. Compilation du MAPAQ.

4 LA COMMERCIALISATION ET LA TRANSFORMATION

Au Québec, la pomme de terre est liée à deux principaux circuits de commercialisation, soit la vente de semences aux autres producteurs commerciaux et la vente pour la consommation humaine. Cette dernière se divise en trois marchés distincts : la table, la croustille et le prépelage. Selon nos estimations de 2021, près de 532 kt ont emprunté les différents circuits de commercialisation pour une valeur d'environ 185 M$ (figure 13).

Figure 12 – Flux économiques : dynamique de la production de pommes de terre à l'état frais au Québec en 2021[1]

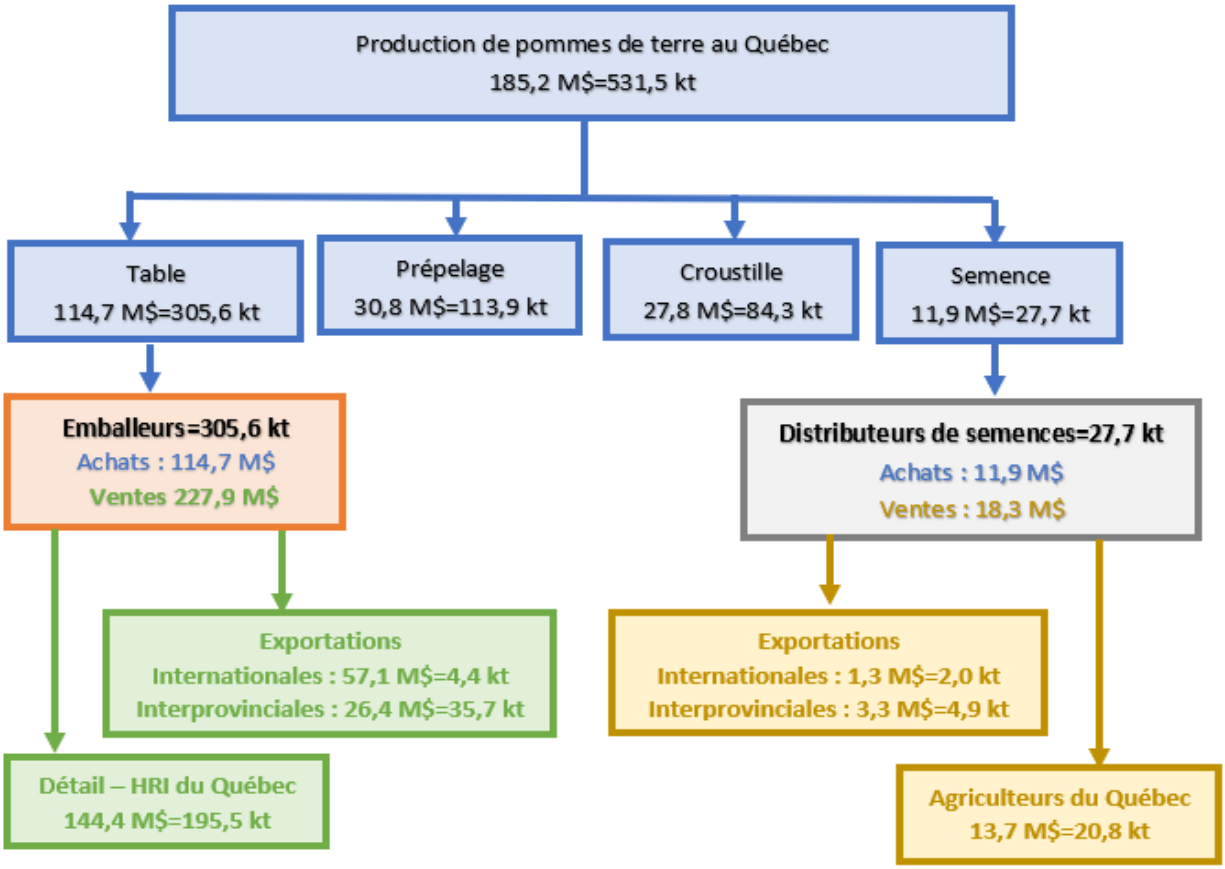

1 :. Les résultats présentés dans les lignes suivantes constituent une évaluation de ce système. Il faut donc les considérer comme un éclairage de la dynamique du secteur plutôt qu'en fonction de leur valeur au dollar ou en volume près.
kt : kilotonnes en poids équivalent frais.
HRI : services alimentaires du réseau de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions.
Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec, modèle intersectoriel du Québec; Global Trade Tracker; NielsenIQ. Compilation du MAPAQ.

4.1 Le secteur de la table

En 2023-2024, 48 emballeurs de pommes de terre agissent comme agents autorisés en vertu de la convention de mise en marché des pommes de terre fraîches. La majorité des emballeurs sont aussi producteurs. Le conditionnement représente une étape importante dans le processus de mise en marché des pommes de terre. Les tubercules sont lavés, essorés, triés et emballés en différents formats. Il incombe à l'emballeur de respecter les normes de conformité Canada nº 1, d'assurer une qualité constante du produit et de satisfaire aux normes de salubrité à la ferme Canada GAP ou GFSI, selon les marchés.

Le secteur de l'emballage s'approvisionne auprès des producteurs de pommes de terre du Québec pour une valeur de 115 M$ (306 kt). Avec les autres coûts et les marges bénéficiaires, les ventes des emballeurs sont évaluées à 228 M$. Elles sont écoulées sur différents segments du marché. Les emballeurs auraient expédié des pommes de terre vers le marché québécois du commerce de détail et du réseau HRI pour une valeur de 144 M$ (196 kt), ce qui correspond à 63 % du total des ventes. Une proportion d'environ 57 M$ (74 kt) et une autre de 26 M$ (36 kt) seraient écoulées sur les marchés international et interprovincial respectivement.

4.2 Le secteur des semences

Le circuit de commercialisation des semences est alimenté par deux principaux distributeurs, soit La Patate Lac-Saint-Jean (6 producteurs) et SEQ Marketing (14 producteurs), ainsi que par 8 producteurs indépendants[18]. Pour être commercialisées, les semences de pommes de terre du Québec doivent répondre aux normes de qualité et de certification établies par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)[19] et aux normes du programme de certification Pommes de terre de semence du Québec (PCQ), géré par les PPTQ[20]. Ce dernier comporte des exigences (cahier des charges, audits, tests post-récolte de virus, etc.) qui s'ajoutent aux normes de qualité de l'ACIA. Seulement trois entreprises ont la capacité de produire les premières générations nucléaires qui requièrent notamment des installations de culture *in vitro* et de production en serre.

Le Québec a le potentiel nécessaire pour répondre à l'ensemble de ses besoins en semences (estimés à 47 kt[21] en 2021). Du total des semences certifiées produites dans la province (estimées à 81 kt[22] en 2021), environ 28 kt ont été expédiées chez des producteurs commerciaux en 2021 (figure 13), le restant étant utilisé pour la recertification (autosemence) ou envoyé sur le marché de la consommation. La majorité des semences certifiées du Québec ont été envoyées à des producteurs du Québec (environ 21 kt ou 75 %[23] des expéditions totales), des autres provinces (environ 18 %[21]), notamment en Ontario (12 %[21]), ou des États-Unis (7 %[21]).

4.3 Le secteur de la croustille

En 2023, deux établissements au Québec fabriquaient des croustilles à base de pommes de terre : FritoLay Canada (division de PepsiCo Canada) et Croustilles Yum Yum enr. (division des Aliments Krispy Kernels inc.), de propriété québécoise. Ces deux entreprises procurent près de 600 emplois au Québec (tableau 17).

Tableau 17 – Liste des entreprises de transformation de pommes de terre en croustilles

Entreprise	Emplacement	Chiffre d'affaires	Employés
FritoLay Canada (div. de PepsiCo Canada)	Chaudière-Appalaches, Lévis	nd	425
Croustilles Yum Yum enr. (div. d'Aliments Krispy Kernels inc.)	Centre-du-Québec, Warwick	De 35 M$ à 40 M$	150

nd : donnée non disponible
Sources : Base de données ICRIQ, avril 2023; Registraire des entreprises du Québec. Compilation du MAPAQ.

En 2021, les fabricants québécois de croustilles ont acheté 135 kt de pommes de terre, dont 67 % provenaient du Québec pour une valeur de 27,8 M$ (84 kt) (figure 14). Les 33 % restants étaient comblés par les autres provinces (13,9 M$ pour 50 kt). Avec les autres coûts et les marges bénéficiaires, les livraisons des transformateurs sont

[18] PPTQ, *Répertoire de la production de pommes de terre de semences certifiées 2022-2023*.
[19] En vertu de la Loi sur les semences (L.R.C. [1985], chapitre S-8) et du Règlement sur les semences (C.R.C., chapitre 1400).
[20] En vertu du Règlement sur la production et la mise en marché des pommes de terre de semence (RLRQ, chapitre M-35.1, r. 270)
[21] Besoin en semences du Québec = superficies totales ensemencées (17 700 ha x taux de semis moyen [2,5 t/ha]) = 46,7 kt.
[22] Volume de semences certifiées = superficies acceptées par l'ACIA (3 293 ha) x rendement moyen en semences (24,6 t/ha) = 81 kt.
[23] Estimé à partir des données d'expédition de semences certifiées en volumes de l'ACIA pour 2021-2022 (dernière année pour laquelle des données sont disponibles).

évaluées à 285,1 M$, dont 215,1 M$ (101 kt) sont écoulés sur les marchés québécois du commerce de détail et du réseau HRI. Les transformateurs ont expédié leurs produits vers le marché interprovincial pour une valeur de 61,5 M$ (29 kt) et vers le marché international pour une valeur de 8,5 M$ (4 kt).

Figure 13 – Approvisionnement et destination des pommes de terre utilisées pour la fabrication de la croustille du Québec en 2021[1]

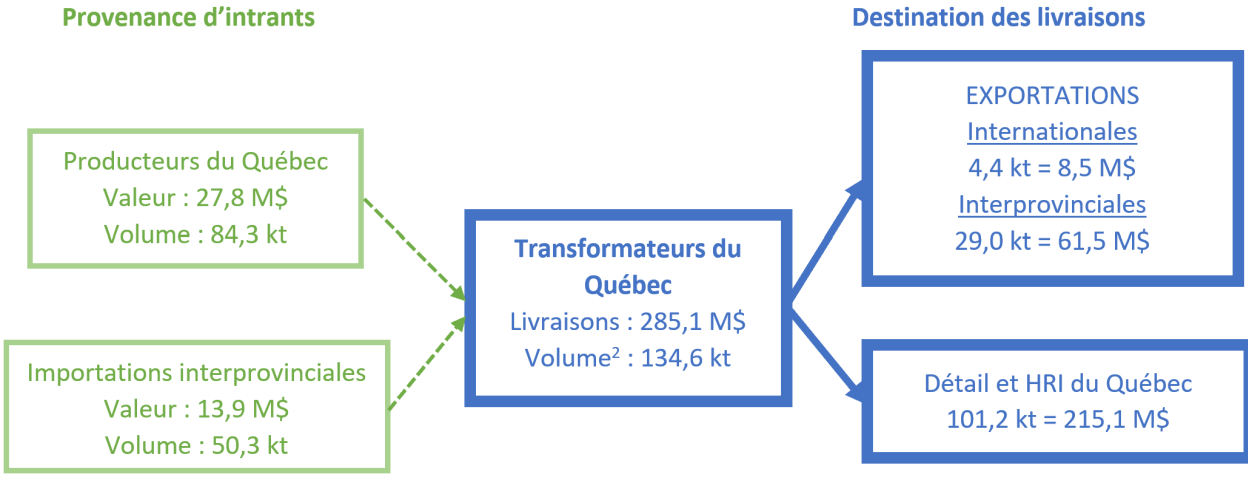

1 : Les résultats présentés dans les lignes suivantes constituent une évaluation de ce système. Il faut donc les considérer comme un éclairage de la dynamique du secteur plutôt qu'en fonction de leur valeur au dollar ou en volume près.
2 : Les données recueillies ne permettent pas de mesurer les pertes durant l'épluchage ou le conditionnement des pommes de terre.
kt : kilotonnes en poids équivalent frais.
HRI : services alimentaires du réseau de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions.
Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec, modèle intersectoriel du Québec; Global Trade Tracker; NielsenIQ. Compilation du MAPAQ.

En 2022, FritoLay dominait le marché des grignotines au Canada avec 37 % des ventes pour ses différentes marques : Lays, Doritos, Ruffles, Miss Vickies, Tostitos, Smartfood, Fritos, Rold Gold, Stacy's). Les Aliments Krispy Kernel inc. occupaient moins de 1 % de ce marché[24]. La fin de la pandémie a permis un retour à la normale pour ce qui est des rassemblements sociaux et de la consommation de grignotines. La croissance des ventes de croustilles de pommes de terre au Canada a toutefois été plus faible que celle de plusieurs autres catégories de grignotines. En effet, selon Euromonitor, elle a connu des hausses de 1,3 % par an pour les volumes et de 5,7 % par an pour les ventes monétaires depuis 2018, et a atteint 2,27 G$ en 2023. Pour leur part, les croustilles à base de légumineuses, de pain ou de végétaux affichent une hausse de 10 % par an pour les volumes et de 16 % par an pour les ventes. Selon le même rapport, on estime que la valeur des ventes de croustilles de pommes de terre pourrait atteindre 2,76 G$ au Canada en 2028.

Les grands joueurs de cette industrie ont vite fait de diversifier leur offre pour capter ces nouveaux marchés. FritoLay offre désormais des croustilles de pita (Stacy's), de légumes, de légumineuses et de fruits (Bare, Off the Eaten Path) ainsi que de maïs soufflé (Smartfood). Quant à Croustilles Yum Yum enr., elle offre, sous la marque Viva, une gamme de produits à base de légumes (pommes de terre, carottes, brocoli, tomates, épinards) qui ne contiennent aucun agent de conservation, aucun colorant ou arôme artificiel ni aucun gras trans. Ces joueurs offrent également des croustilles de quinoa et des produits à base de maïs, d'oignons et de fromage.

4.4 Le secteur du prépelage

Les principaux produits des entreprises de transformation dans le secteur du prépelage sont les pommes de terre pelées, lavées, coupées et emballées ainsi que les frites. Ces produits sont destinés principalement au marché HRI, mais également au marché de détail (ex.: épiceries). La demande pour ce type de produits est en croissance, car ils constituent une solution de rechange pour les restaurateurs aux prises avec la rareté persistante de la main-d'œuvre. Ils peuvent également être utilisés par d'autres entreprises et subir une autre transformation pour une utilisation dans les mets préparés et les mélanges de légumes surgelés.

[24] Euromonitor International, *Savoury Snacks in Canada, Passport*, juin 2023, 10 p.

Au Québec, une vingtaine d'entreprises transforment les pommes de terre à des fins de prépelage et procurent de l'emploi à plus de 700 personnes (annexe 2). La majorité de ces entreprises ont un chiffre d'affaires inférieur à 5 M$. En 2021, les transformateurs ont acheté 114 kt de pommes de terre chez les producteurs québécois pour une valeur de 30,8 M$. Avec les autres coûts et les marges bénéficiaires, les livraisons des transformateurs du secteur du prépelage seraient évaluées à 123,3 M$. Elles seraient écoulées presque en totalité sur les marchés québécois du réseau HRI et du commerce de détail pour une valeur de 122,1 M$ (110,1 kt). Les transformateurs ont dirigé leurs produits vers le marché international pour une valeur de 1,2 M$ (3,8 kt) (figure 15).

Il est à noter que deux transformateurs surgèlent la pomme de terre au Québec, soit Michel Saint-Arneault inc. (marques de commerce Qualifreeze et MAX) et Aliments Nortera inc. (marques de commerce Artic Garden et Del Monte). Ce dernier a acquis les actifs de Bonduelle en 2022 et offre seulement quelques produits contenant des pommes de terre dans ses mélanges de légumes surgelés.

Figure 14 – Approvisionnement et destination des pommes de terre utilisées dans l'industrie du prépelage au Québec en 2021[1]

1 : Les résultats présentés dans les lignes suivantes constituent une évaluation de ce système. Il faut donc les considérer comme un éclairage de la dynamique du secteur plutôt qu'en fonction de leur valeur au dollar ou en volume près.
2 : Les données recueillies ne permettent pas de mesurer les pertes durant l'épluchage ou le conditionnement des pommes de terre.
Kt : kilotonnes en poids équivalent frais.
HRI : services alimentaires du réseau de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions.
Sources : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec, modèle intersectoriel du Québec; Global Trade Tracker; NielsenIQ. Compilation du MAPAQ.

Au Canada, McCain Foods Ltd. domine le marché de la pomme de terre congelée avec 78,9 % des parts du marché canadien au détail en 2022[25]. Irving Moncton Group (Cavendish) se trouve en deuxième position avec 6,2 % des ventes. Les autres parts de marché sont occupées par les marques privées des détaillants (11,1 %).

La popularité grandissante des aliments pouvant remplacer les pommes de terre a donné lieu à une diversification des produits transformés offerts sur le marché. Des entreprises canadiennes telles que McCain et Cavendish offrent désormais de la patate douce précoupée. Au Québec, La Maison Russet inc., située à Huntingdon, est le plus important transformateur de patates douces. Elle a d'ailleurs réalisé un important investissement à son usine québécoise en 2023 afin d'augmenter sa capacité de production. Cette entreprise possède également une usine aux États-Unis et en ouvrira une autre éventuellement au Pérou. À moyen terme, elle projette de s'approvisionner au Québec en patates douces, une autre espèce de légume (*Ipomoea batatas*), ce qui pourrait représenter une nouvelle occasion de culture de rotation pour les producteurs de pommes de terre qui ont déjà commencé à évaluer certains cultivars dans les conditions pédo-climatiques du Québec[26].

4.5 Les autres marchés de transformation alimentaire et bioindustrielle

Aucun produit déshydraté (fécule, amidon, poudre, flocons, etc.) n'est fabriqué au Québec. Ce type de produit doit donc être importé. Il représente des importations d'une valeur de près de 4 M$ au Québec et de 50 M$ au Canada. Des usines se sont toutefois développées ailleurs au Canada[27], notamment au Manitoba (Manitoba Starch Products, Solanyl Biopolymers, MSPrebiotic), à l'Île-du-Prince-Édouard (AgraWest Foods) et en Ontario (IMDC).

[25] Euromonitor, Frozen Processed Potatoes in Canada, Brand Shares, 2023.
[26] La Terre de chez nous, *Patate douce : vers de nouvelles variétés mieux adaptées à notre climat*, 21 juin 2020.
[27] PotatoPro, *Manufacturers of Potato Starch and Derivates in Canada*.

Selon une étude récente réalisée par le Groupe AGÉCO[28], on estimait que 10 % de la production totale de pommes de terre générait des résidus post-récolte. Cela pourrait représenter de 50 à 65 milliers de tonnes de résidus annuellement. Environ 59 % de ces résidus sont valorisés et les principales voies de valorisation sont l'alimentation animale (32 %), l'utilisation comme compost ou fertilisant (11 %) ainsi que la valorisation par la transformation alimentaire (ex. : vodka) ou bioindustrielle (6 %). Le restant des résidus (41 %) est épandu au champ ou laissé en amas. Il n'existe pas de données sur les volumes et les voies de valorisation des résidus organiques générés par les activités de transformation de la pomme de terre.

L'un des 4 piliers de la filière responsable de la pomme de terre[26] est de réduire les pertes en valorisant les résidus de récolte et de transformation, ce qui pourrait amener le développement de nouvelles voies de valorisation au Québec. Notons que des symbioses industrielles se développent dans plusieurs régions pour stimuler l'économie circulaire afin que les rejets des uns puissent devenir les ressources des autres (Synergie Québec).

4.6 La main-d'œuvre et la productivité

Plusieurs transformateurs et emballeurs de pommes de terre cherchent à automatiser leur ligne de transformation ou d'emballage, ce qui leur permet d'accroître l'efficacité de la main-d'œuvre et la qualité des produits en fonction des critères spécifiques recherchés par les acheteurs. Le programme Transformation alimentaire : robotisation et systèmes de qualité du MAPAQ a d'ailleurs permis de soutenir, depuis 2021, 63 projets pour une valeur de 7,74 M$ dans le secteur de la pomme de terre. Ces projets ont notamment porté sur des trieurs optiques et des lignes automatisées d'emballage ou encore des balances, des palettiseurs ou des encaisseurs automatisés.

4.7 Les nouvelles exigences réglementaires

Le REAFIE, entré en vigueur le 31 décembre 2020, impose de nouvelles exigences aux emballeurs quant aux rejets des eaux de lavage de pommes de terre. Il s'avère toutefois que l'expertise et les technologies disponibles sont limitées ou trop coûteuses par rapport à la capacité de payer des entreprises. Le MAPAQ, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, l'Association des producteurs maraîchers du Québec et les PPTQ ont formé un comité de travail pour analyser cette problématique, trouver des solutions et accompagner les entreprises afin de se conformer à ces nouvelles exigences d'ici 2027.

L'augmentation de la capacité des usines de transformation de pommes de terre dans les quartiers industriels apporte aussi son lot de défis. Certains se voient dans l'obligation de grossir et de moderniser leur système de traitement des eaux, car leurs rejets en eaux usées dépassent la capacité de leur municipalité à les traiter.

De plus, la Modernisation des systèmes québécois de consigne et de collecte sélective s'est amorcée graduellement à l'automne 2022 pour atteindre son plein déploiement en 2025. Dans le cadre de cette réforme, les entreprises assujetties, notamment les emballeurs et les transformateurs qui utilisent des emballages, seront responsables de la gestion du coût de fonctionnement du système de recyclage, de la collecte des matières résiduelles à la valorisation. Ces entreprises doivent être membres d'Éco Entreprises Québec, un organisme de gestion désigné du système de collecte sélective. En conséquence, la contribution financière des emballeurs et des transformateurs, qui vise à compenser la gestion et la récupération des emballages émis sur le marché, pourrait alourdir davantage leur charge financière, ce qui se traduira probablement par une augmentation des prix au détail. Pour amoindrir le tarif, le MAPAQ a mis en place le programme Écoemballage+, qui soutient l'écoconception d'emballages et de contenants alimentaires recyclables. Par ailleurs, le gouvernement fédéral élabore un cadre réglementaire relatif à la mise en place d'un plan de prévention de la pollution pour les emballages primaires en plastique des aliments, qui vise, entre autres, à réduire l'usage des emballages plastiques pour les fruits et légumes et à augmenter l'usage des contenants et des étiquettes réutilisables, recyclables ou compostables.

[28] Groupe AGÉCO, *En route vers une filière responsable de la pomme de terre du Québec*, 2022.

5 LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

5.1 Les investissements en recherche

De 2018 à 2022, au Québec, 79 projets de recherche, de développement et d'innovation (RDI) ont été réalisés dans le secteur de la pomme de terre pour un montant de 16,9 M$. Cela est supérieur au montant investi au cours de la période quinquennale précédente (2013-2017), où le total était de 14,4 M$. L'amélioration génétique est la discipline qui a reçu le plus important financement en RDI, suivie de la phytoprotection.

Tableau 18 – Dépenses en recherche et en innovation, selon la discipline, dans le secteur de la pomme de terre au Québec au cours de la période 2018-2022

Disciplines	Nombre de projets	Financement (M$)	Proportion du financement
Amélioration génétique	17	6 509 361	39 %
Phytoprotection	30	5 600 912	33%
Régie de culture	14	2 199 022	13 %
Post-récolte	3	1 165 945	7 %
Conservation des sols	4	760 387	5 %
Transformation alimentaire	3	128 450	1 %
Autres[1]	8	480 958	3 %
Total	**79**	**16 845 035**	**100 %**

1. Cela inclut la gestion des résidus, la physiologie, les études socio-économiques, etc.
L'année 2022 est incomplète pour le Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU).

Source : Répertoire des projets et des centres de recherche financés par le MAPAQ, des centres de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada ainsi que du SIRU. Compilation du MAPAQ.

5.2 Les principales innovations au Québec

Le Consortium de recherche sur la pomme de terre du Québec (CRPTQ) se spécialise dans l'amélioration génétique de la pomme de terre et constitue, depuis 2018, un levier pour l'accélération de la RDI au Québec. Par le biais de ses appels de projets de recherche, il a soutenu de nombreux projets orientés sur les besoins spécifiques de l'industrie de la pomme de terre en collaboration avec plusieurs autres centres et établissements de recherche. L'IRDA et le CIEL sont des acteurs importants dans le secteur de la pomme de terre, notamment en phytoprotection, en régie de culture et en conservation des sols. Le réseau de recherche universitaire apporte aussi sa contribution dans le domaine des hautes technologies telles que la bioinformatique, la biologie moléculaire et l'agriculture de précision. Pour leur part, des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), tels qu'Agrinova, Cintech, le CETAB+ et Innofibre, se sont impliqués dans des projets touchant la conservation post-récolte, la valorisation des résidus et la conservation des sols.

Les principales innovations observées durant la période étudiée portent sur :

- une génétique plus résiliente face aux changements climatiques et à la sécheresse;
- le développement de cultivars plus résistants aux maladies (ex. : mildiou) ou ayant un goût amélioré;
- la détection de la résistance aux insecticides du doryphore de la pomme de terre;
- l'irrigation de précision;
- la surveillance des ennemis des cultures à l'aide de l'imagerie de télédétection;
- la visualisation et l'interprétation des analyses et de la qualité des sols;
- la surveillance du microbiome des sols.

5.3 Les futures priorités de recherche et d'innovation

Le CRPTQ a consulté des producteurs et des conseillers pour mettre à jour les priorités de recherche[29] du secteur. Les axes généraux de recherche sont les mêmes que ceux de la précédente période étudiée, soit :

[29] CRPTQ, *Priorités de recherche de l'Accélérateur pour 5e appel à projets à venir en 2023-2024*, 2023.

- l'environnement, la biosécurité et l'agriculture durable;
- l'intégration des technologies et des nouvelles pratiques innovantes contribuant à réduire l'empreinte environnementale;
- l'accès à des variétés adaptées aux besoins des consommateurs et des marchés ainsi qu'aux changements climatiques;
- la conservation postrécolte et la qualité de la pomme de terre;
- la consommation de pommes de terre au Québec.

De nouvelles priorités de recherche spécifiques ont été ajoutées en 2023, entre autres pour développer les connaissances, les technologies et l'accompagnement liés à la gestion des eaux de lavage des pommes de terre ainsi qu'au développement des cultures de couverture (rotations, engrais vert) dans la pomme de terre, pour une meilleure santé et une bonne conservation des sols.

5.4 Les services-conseils et le transfert technologique

De 2018 à 2022, 77 % des producteurs spécialisés de pommes de terre du Québec ont bénéficié des services offerts par les réseaux régionaux Agriconseils pour une valeur de près de 1,87 M$ (tableau 19). Près de la moitié de l'enveloppe, soit 46 %, est allée aux services d'encadrement technique, 29 %, aux services liés à l'agroenvironnement et 25 %, aux services de gestion.

Tableau 19 – Aide versée dans le cadre du Programme services-conseils pour les entreprises de pommes de terre du Québec au cours de la période 2018-2022

Principales interventions en services-conseils	N^bre d'entreprises[1]	Montant ($)	%
Gestion	**74**	**466 247**	**25**
Technique	**113**	**866 237**	**46**
Suivi des cultures		596 014	69
Dépistage des ennemis des cultures		159 074	18
Gestion de l'eau (irrigation)		18 479	2
Agroenvironnement	**124**	**535 265**	**29**
Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA)		93 076	17
Suivi et action ciblée en phytoprotection		177 389	33
Suivi et action ciblée en santé et conservation des sols		159 074	30
Suivi et action ciblée en gestion des matières fertilisantes		72 924	14
Total des producteurs utilisateurs	**150**	**1 867 749**	**100**
Total de producteurs spécialisés	**194**		

1 : Entreprises déclarant des superficies et des revenus liés à la pomme de terre.
Sources : MAPAQ, Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, et Prextra, un logiciel comptable du Programme services-conseils.

6 LES ENJEUX

Gestion responsable de l'eau et résilience face aux changements climatiques

La pomme de terre nécessite beaucoup d'eau pour sa croissance. L'accès à l'eau et sa bonne gestion sont donc déterminants pour assurer la rentabilité et la productivité des entreprises de ce secteur. L'eau est nécessaire pour l'irrigation des cultures, dont les superficies sont en croissance, ainsi que pour le lavage des tubercules emballés et transformés. Les changements climatiques amènent de nouveaux défis pour les producteurs à cause de la fréquence et de l'amplitude accrues des incidents climatiques tels que les épisodes de sécheresse, les excès de chaleur, les pluies abondantes et les excès d'eau. Par ailleurs, dans certains bassins versants, le nombre d'utilisateurs et leurs besoins en eau peuvent dépasser les quantités d'eau douce disponibles, ce qui peut engendrer des conflits d'usage. L'économie et la gestion responsable de l'eau s'imposeront de plus en plus pour assurer la résilience de la production et la cohabitation harmonieuse des producteurs avec les autres usagers dans ces bassins versants plus sollicités que les autres.

Pour accroître leur résilience face aux changements climatiques, les entreprises de pommes de terre doivent également favoriser les pratiques qui améliorent la conservation et la santé des sols. Les sols propices à la culture de la pomme de terre sont généralement sableux et légers, et particulièrement vulnérables à l'érosion éolienne et hydrique ainsi qu'à la compaction par la machinerie lourde utilisée. Ainsi, les rotations, les engrais verts, les cultures de couverture et les autres méthodes visant à améliorer la structure des sols et le niveau de matière organique sont à considérer dans ce secteur.

Capacité de répondre à la demande environnementale et sociale

Le secteur mène une démarche collective pour le développement d'une filière responsable de la pomme de terre du Québec visant à poursuivre les efforts d'amélioration de la performance environnementale et sociale à toutes les étapes de sa chaîne de valeur. Elle regroupe plusieurs maillons, soit les producteurs, les emballeurs, les transformateurs, les chercheurs et les experts-conseils qui souhaitent s'engager collectivement selon quatre thèmes : 1) prendre soin de la santé et de la conservation de nos sols; 2) gérer de manière responsable la ressource d'eau (irrigation, eaux de lavage); 3) assurer un usage discipliné des produits phytosanitaires; 4) réduire les pertes et valoriser les résidus de récolte et de transformation issus de la filière. Nous avons vu que la gestion intégrée des ennemis des cultures doit continuer à être améliorée dans le secteur, puisque les citoyens sont préoccupés par la présence de résidus de pesticides dans les aliments et l'environnement.

Image de la pomme de terre et augmentation de la consommation

Bien que la consommation canadienne de pommes de terre par habitant semble reprendre depuis 2018, notamment dans le produit frais, qui est le principal créneau du Québec, le maintien de l'intérêt des consommateurs pour ce légume demeure un défi constant. Cela implique notamment de bien connaître l'évolution des attentes des consommateurs dans les différents segments de marché en ce qui concerne, par exemple, la diversification des variétés et des produits recherchés, la praticité (formats et produits prêts à l'emploi), les emballages écoresponsables, l'intérêt pour la certification biologique ou les pratiques durables ou encore la réduction du gaspillage alimentaire.

Productivité et rentabilité des entreprises

Dans un environnement d'affaires ouvert aux importations et au commerce international, l'amélioration de la productivité et la réduction des coûts de production sont des défis constants que doivent surmonter les entreprises de pommes de terre afin de maintenir leur rentabilité et leur compétitivité. Certaines catégories d'entreprises ont présenté une plus faible marge bénéficiaire, notamment celles desservant le marché de la croustille ou les entreprises de plus petite taille. La compréhension des déterminants de la rentabilité dans les différentes catégories de pommes de terre est à développer. L'amélioration continue des pratiques et des technologies permettant d'accroître les rendements (ex. : irrigation, rotations de culture, variétés adaptées) et de diminuer les coûts de production (ex. : mécanisation, automatisation, gestion raisonnée des intrants) constitue un facteur déterminant de la compétitivité du secteur qui peut notamment être amélioré par la recherche et l'innovation collective.

7 ANNEXES

Annexe 1 – Répartition des superficies irriguées dans les différentes catégories de pommes de terre en 2018

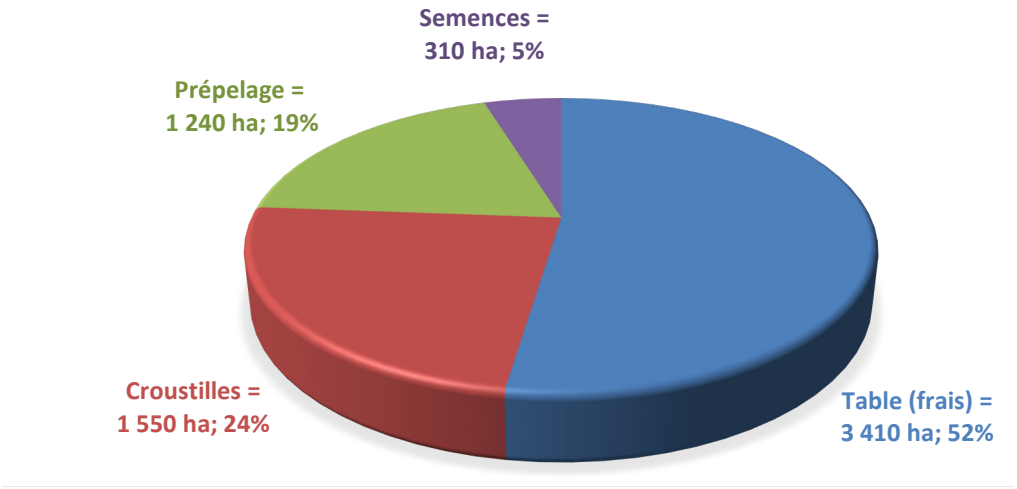

Sources : Projets RADEAU 1 et RADEAU 2 (2020); *En route vers une filière responsable de la pomme de terre du Québec* (2022). Compilation du MAPAQ.

Annexe 2 – Liste des entreprises de transformation de pommes de terre à des fins de prépelage

Entreprise	Emplacement	Chiffre d'affaires	Nombre d'employés
Aliments Nortera inc.	Montérégie, Saint-Césaire	nd	183
Michel Saint-Arneault inc.	Montérégie, Saint-Hubert	50-99 M$	110
Saladexpress inc.	Montérégie, Saint-Rémi	15-20 M$	115
Québec Parmentier inc.	Capitale-Nationale, Québec	50-99 M$	75
Les Aliments Bari inc.	Centre-du-Québec, Saint-Léonard-d'Aston	10-15 M$	26-49
Patates Dino inc.	Montérégie, Granby	5-10 M$	8
Dufour et fils ltée	Saguenay–Lac-Saint-Jean, Saguenay	3-5 M$	6-10
La Légumerie Groupe Dionne inc.	Estrie, Cookshire-Eaton	3-5 M$	11-25
Patates Gemme et frères (1997) inc.	Montérégie, Saint-Amable	3-5 M$	15
Les Patates Turcot inc.	Lanaudière, Saint-Lin–Laurentides	3-5 M$	22
Patates provinciales inc.	Montérégie, Saint-Polycarpe	1-3 M$	20
Les Patates en cube R. Beaudry inc.	Mauricie, Trois-Rivières	1-3 M$	6
Le Légumier de l'Est, div. de 2546-2375 Québec inc.	Bas-Saint-Laurent, Rimouski	1-3 M$	19
Légumes des jardins du Québec inc.	Lanaudière, Repentigny	1-3 M$	6
La Pomme de terre lanaudoise inc.	Lanaudière, Joliette	1-3 M$	7
Légupro inc.	Saguenay–Lac-Saint-Jean, Saint-Ambroise	1-2 M$	15
Patates Jacmain inc.	Capitale-Nationale, Québec	1-2 M$	11
Fritolac, div. de 9110-4646 Québec inc.	Saguenay–Lac-Saint-Jean, Alma	0,5-1 M$	8
Les Légumiers Bellechasse	Chaudière-Appalaches, Saint-Charles-de-Bellechasse	nd	6
Pom-terre inc.	Capitale-Nationale, Québec	nd	nd
Les Aliments Chebly (Presto Patates)	Outaouais, Gatineau	nd	6-10
Transfrite enr.	Outaouais, Notre-Dame-De-La-Paix	nd	1-5

nd : non disponible.

Note : Les intervalles du montant des ventes et le nombre d'employés ne représentent pas strictement les activités de transformation de pommes de terre, mais l'ensemble des activités de l'entreprise.

Sources : Base de données ICRIQ, avril 2023; Registraire des entreprises du Québec. Compilation du MAPAQ.

RÉALISATION

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
Sous-ministériat au développement durable, territorial et sectoriel

COORDINATION ET RÉDACTION

Direction du développement des secteurs agroalimentaires
Marie-Hélène Déziel

COLLABORATION À L'ANALYSE ET À LA RÉDACTION

Sous-ministériat au développement durable, territorial et sectoriel
Direction du développement des secteurs agroalimentaires
Annie Beaudoin, Abdelkader Errajraji

Direction des pratiques agroenvironnementales
Mikael Guillou, Nathalie Laroche

Direction de la phytoprotection
Marie-Ève Bérubé

Direction de la coordination, de la relève et des services-conseils
Samuel Boutin, Denis Langlois

Sous-ministériat aux politiques bioalimentaires, aux programmes et à l'innovation
Direction des études et des perspectives économiques
Julius Oulatounde, Josée Robitaille, Ricardo Vargas

Direction des analyses et des politiques de sécurité du revenu agricole
Geneviève Guindon

Sous-ministériat à la transformation, aux marchés, à la main-d'œuvre et aux politiques intergouvernementales
Direction du développement des secteurs et des entreprises de transformation alimentaire
Charles-Antoine Légaré

RELECTURE

Marie-Pascale Beaudoin, Pierre Dumoulin, Yvon Forest, Félicien Hitayezu

SOUTIEN TECHNIQUE ET PHOTOGRAPHIES

Direction du développement des secteurs agroalimentaires
Direction des communications

RÉVISION LINGUISTIQUE

Des mots et des lettres

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal : 2024
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
Format : PDF
ISBN : 978-2-550-96739-2

Agriculture, Pêcheries et Alimentation
Québec

24-0000 | ©Photos : MAPAQ.